

BENJAMIN STORA AU SUJET DE «COMPLÉMENT D'ENQUÊTE»

UN MANQUEMENT GRAVE À L'ÉTHIQUE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8402 MARDI 27 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

GRANDS PROJETS MINIERS

2026, année de la concrétisation

Page 5

RÉGULARISATION DES ALGÉRIENS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ À L'ÉTRANGER

L'ESPOIR D'UNE VIE NORMALE

Le ministère des Affaires étrangères a annoncé, hier, le début de l'opération de prise en charge et de régularisation des ressortissants algériens en situation de précarité, apportant ainsi des clarifications sur cette mesure décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Page 3



ANALYSES MÉDICALES EN OFFICINE

Bras de fer entre pharmaciens et laboratoires

Page 2

TRANSPORT URBAIN

Alger met le paquet

Page 24

COMPÉTITIONS AFRICAINES

Bilan contrasté pour les clubs algériens

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS DURANT LE RAMADAN

Le ministère anticipe

EN PRÉVISION du mois de Ramadan, le ministère de l'Industrie pharmaceutique a tenu une réunion consacrée au suivi de la disponibilité des médicaments et des produits pharmaceutiques, dans le cadre des préparatifs destinés à garantir la continuité de l'approvisionnement du marché national. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la tutelle.
Selon le département de Wassim Kouidri, ce rendez-vous s'est déroulé au siège du ministère et a réuni les membres du dispositif de veille et de suivi de l'approvisionnement en produits pharmaceutiques au niveau national. Tel que souligné dans le communiqué, cette concertation avait pour objectif principal d'évaluer le niveau d'approvisionnement national en question et d'examiner « la disponibilité et la continuité des médicaments essentiels » sur le marché, Avec un focus particulier sur la période du mois de Ramadan.
Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a, en ce sens, précisé que la réunion a permis de passer en revue la situation actuelle de la disponibilité des médicaments et des produits pharmaceutiques, ainsi que d'analyser les indicateurs de consommation observés durant le mois de Ramadan, période caractérisée, selon le même document, par « une hausse habituelle de la demande pour certains médicaments ».
Toujours d'après le département de Wassim Kouidri, l'accent a, pour le coup, été mis sur l'impératif de renforcer la coordination continue entre l'ensemble des acteurs du secteur pharmaceutique, notamment les producteurs, les importateurs, les distributeurs et les établissements de santé. Selon la même source, le ministère a également insisté sur « l'implication des autres instances administratives concernées », en vue de « garantir un approvisionnement régulier et stable du marché national ».
Et de poursuivre que le ministère a fait ressortir l'importance des mécanismes rendant possible une intervention rapide, afin de corriger toute perturbation ou tout déséquilibre éventuel dans l'approvisionnement en médicaments.
Cette réunion, a conclu le communiqué du ministère, s'inscrit dans le cadre de la volonté des autorités publiques de « garantir le droit du citoyen à l'accès aux soins, et d'assurer une disponibilité régulière des médicaments, en particulier durant le mois de Ramadan ».

Khalil A.

ANALYSES MÉDICALES EN OFFICINE

Bras de fer entre pharmaciens et laboratoires

Le débat sur la réalisation de certaines analyses médicales au sein des pharmacies connaît une nouvelle escalade. À la suite d'un communiqué du Syndicat algérien des laboratoires d'analyses médicales (Salam) rappelant l'exclusivité des laboratoires agréés en matière de biologie médicale, le Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo) est monté, hier, au créneau pour défendre ce qu'il qualifie de droit acquis depuis 1976.

Dans un récent communiqué, le Salam affirme que la réalisation des examens de biologie médicale est strictement réservée aux laboratoires légalement agréés, s'appuyant sur l'article 251 de la loi n°18-11 relative à la santé. Selon le syndicat des laboratoires, toute pratique en dehors de ce cadre, notamment au sein des pharmacies ou des salles de soins, constitue une violation claire de la législation en vigueur.
Le Salam souligne également que cette interprétation aurait été entérinée lors d'une réunion tenue au ministère de la Santé le 12 octobre 2023, en présence d'experts ministériels, du représentant du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens et du directeur de la réglementation. Un procès-verbal de cette réunion, dont le syndicat affirme détenir une copie, confirmerait l'interdiction formelle de toute analyse biologique hors laboratoire agréé.
Estimant que toute dérive représente une menace pour la santé publique et la sécurité des patients, le Salam annonce sa détermination à engager des actions syndicales et judiciaires contre toute pratique jugée illégale.
En réaction, le Snapo réfute catégoriquement cette interprétation et considère que les analyses de base réalisées en officine relèvent d'un cadre légal ancien, reconnu depuis 1976, et ne peuvent être annulées par un communiqué ou une lecture unilatérale de la loi.
Concernant la réunion d'octobre 2023 évoquée par le Salam, le syndicat des pharmaciens affirme qu'elle a été interrompue par le président de séance, en raison du non-respect des règles de dialogue par l'un des participants. Le Snapo précise, par ailleurs, n'avoir reçu aucun procès-verbal officiel, soulignant que tout document non signé par l'ensemble des parties présentes « ne saurait engager la profession ».


Nouvelle escalade.

Autre point de discorde, la commission ministérielle chargée d'établir la liste des analyses autorisées en pharmacie. Selon le Snapo, cette commission n'a toujours pas achevé ses travaux et aucun rapport n'a été communiqué au syndicat depuis son installation, ce qui entretient un flou réglementaire persistant.
Pour les pharmaciens, la circulaire ministérielle conjointe de 2023 demeure claire et applicable, sans nécessiter d'interprétation restrictive.
Le Snapo insiste sur la dimension sociale et territoriale de la question. Dans de nombreuses communes isolées, dépourvues de laboratoires d'analyses médicales, les pharmacies assurent depuis des décennies des prestations de base, comme la mesure de la glycémie, à un coût accessible. Contraindre les patients à parcourir des centaines de kilomètres pour des examens simples serait, selon le syndicat, contraire aux principes d'équité et d'accès universel aux soins. Alors que le Salam affirme assurer une couverture nationale, y compris dans les régions les plus reculées du pays, le Snapo rappelle que les pharmaciens sont des acteurs de santé à part entière, disposant des compétences académiques et professionnelles nécessaires pour assurer certains services de proximité, sous l'encadrement du ministère de la Santé.
Ce bras de fer entre pharmaciens et laboratoires met en lumière les ambiguïtés persistantes du cadre réglementaire. En l'absence d'un arbitrage clair et définitif des autorités sanitaires, le dossier risque de connaître de nouveaux développements, sur fond de tensions corporatistes et d'enjeux majeurs de santé publique.

Lynda Louifi

PRODUITS DERMATOLOGIQUES VENDUS HORS PHARMACIE

Risques graves pour les consommateurs

L'ASSOCIATION nationale de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE) a alerté sur la prolifération préoccupante de la vente et de l'utilisation de préparations et de pommades à visée dermatologique thérapeutique en dehors du circuit légal des pharmacies. Une pratique présentant des risques pour la santé publique, a indiqué un communiqué de l'association.
Cette pratique concerne notamment « des produits de peeling et des substances chimiques puissantes », exposant les consommateurs à des risques sanitaires sérieux, lit-on dans la même source. Au regard des alertes lancées par l'APOCE, la commercialisation de ces produits en dehors des pharmacies constitue « une infraction à la législation sanitaire en vigueur ». L'association a, dans ce sens, expliqué que les substances contenues ne peuvent être utilisées sans encadrement médical, en raison de leur potentiel nocif lorsqu'elles sont appliquées sans diagnostic ni suivi spécialisés.
Toujours selon l'Association de défense des consommateurs, plusieurs catégories de produits en question sont particulièrement concernées. Il s'agit des pommades contenant des corticoïdes puissants, telles que Betnovate, Dermovate et des produits similaires. L'APOCE a aussi cité les produits de peeling chimique à base d'acides forts, parmi lesquels l'acide rétinoïque (trétinoïne), l'acide salicylique à fortes concentrations, de même que les acides de fruits de type AHA et BHA. La même source a, en outre, mis en garde contre les crèmes éclaircissantes contenant de l'hydroquinone, ainsi que contre des mélanges d'origine inconnue, composés de substances chimiques non autorisées, souvent proposés sans indication claire sur leur composition ou leur provenance.
Dans le même registre, l'APOCE a insisté sur les conséquences possibles liées à l'utilisation de ces produits sans avis médical. Selon l'association, cela peut provoquer des brûlures cutanées, un amincissement de la peau, des troubles de la pigmentation parfois permanents, des inflammations sévères, voire des déformations cutanées difficiles à traiter ultérieurement. L'association a donc rappelé que ces produits ne doivent pas être considérés comme de simples cosmétiques. Comme l'a souligné l'APOCE, il est question de « médicaments ou de quasi-médicaments, dont la vente et l'utilisation doivent être strictement limitées aux pharmacies et encadrées par un médecin spécialiste », dans le but de protéger la santé du consommateur et d'éviter toute responsabilité juridique. L'association a illustré son avertissement, sur les réseaux sociaux, à travers les témoignages de deux utilisateurs qui disent avoir été affectés par l'utilisation de ces produits, appelant ainsi à une vigilance accrue face à ce phénomène.
Il convient de rappeler que l'APOCE avait lancé au mois de novembre 2025 deux plates-formes numériques, Achki et Your rating, pour permettre aux consommateurs de soumettre des doléances et d'évaluer les biens et services. Selon les dires du président de l'APOCE, Mustapha Zebdi, ces outils tendent à renforcer l'interaction avec les opérateurs économiques et les instances de contrôle, améliorer la transparence et limiter les pratiques bureaucratiques, et ce en vue de faire entendre la voix du consommateur.
Achki donne la possibilité de déposer des réclamations dans 70 catégories et de recevoir une réponse des entreprises, tandis que Your rating permet aux consommateurs d'évaluer les services et produits en leur attribuant des notes, donnant ainsi à l'entreprise concernée une meilleure visibilité sur l'opinion de sa clientèle et l'opportunité d'adapter ou d'améliorer ses offres, a-t-il affirmé. Algérie Télécom et Algérie Poste ont été les premières entreprises pilotes de cette initiative.

Khalil Aouir

RÉGULARISATION DES ALGÉRIENS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ À L'ÉTRANGER

L'espoir d'une vie normale

Le ministère des Affaires étrangères a annoncé, hier, le début de l'opération de prise en charge et de régularisation des ressortissants algériens en situation de précarité, apportant ainsi des clarifications sur cette mesure décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Il s'agit d'une mesure qui redonne de l'espoir aux algériens en situation de vulnérabilité à l'étranger tant elle leur permet de sortir de l'ombre et reprendre en Algérie une vie normale.

Lors d'un récent Conseil des ministres, le premier magistrat du pays a pris une mesure exceptionnelle visant à régulariser des jeunes Algériens vivant dans une situation précaire et irrégulière. Ces derniers font l'objet de procédures judiciaires ou administratives liées à de petites infractions relatives à l'ordre public ou à d'autres faits de ce genre.

Cette mesure de clémence a été perçue par les observateurs comme une action salvatrice envers des jeunes Algériens victimes de manipulation par des cercles voulant porter atteinte à l'Algérie.

Selon un communiqué, le ministère des Affaires étrangères informe que « ces citoyens peuvent régulariser leur situation et rejoindre le pays dans un cadre organisé », ajoutant que « le ministère invite les intéressés à se rapprocher des représentations diplomatiques et consulaires algériennes dans leurs pays de résidence afin de soumettre leurs demandes de régularisation et de déposer les dossiers requis pour bénéficier de cette mesure, à condition de ne pas répéter les actes pour lesquels ils sont poursuivis ».

Le ministère a, en outre, réaffirmé « son engagement à accompagner, protéger et prendre en charge les préoccupations de la communauté nationale résidant à l'étranger, conformément aux instructions suprêmes des plus hautes autorités du pays ».

Ainsi, la concrétisation sur le terrain de cette mesure devrait débuter incessamment, d'autant que des dizaines de jeunes vivant à l'étranger et dans une situation illégale et précaire attendaient les modalités et des clarifications.



Une mesure qui redonne de l'espoir aux algériens

Il convient de rappeler qu'à travers cette mesure exceptionnelle, le chef de l'Etat veut protéger cette frange des Algériens en situation irrégulière, notamment en France et en Espagne, des manipulations dont ils font l'objet, que ce soit par des réseaux de trafiquants et de banditisme ou par des cercles politiques actifs, principalement en France et en Grande-Bretagne.

Les tenants de l'extrême droite en France ont fait de la question de l'immigration clandestine ou légale un tremplin politique pour cibler l'Algérie et un instrument médiatique pour dénigrer la situation globale de l'Algérie, qualifiant, au demeurant, la jeunesse algérienne de vecteur d'insécurité et de terrorisme.

Selon le communiqué de la Présidence, qui avait annoncé la décision, il s'agit d'une mesure de grâce décidée par le président de la République au profit de ces jeunes Algériens en situation de précarité et irrégulière, ayant été délibérément induits en erreur par des individus qui se croyaient capables de nuire à la crédibilité de l'Etat en les instrumentalisant à l'étranger contre leur pays.

Le communiqué précise que « la plupart de ces jeunes n'ont commis que des infractions légères, comme la crainte d'une simple convocation par la police ou la Gendarmerie nationale pour être entendus sur des faits liés à l'ordre public ou d'autres motifs similaires ».

Le Président souligne qu'il existe des individus ou des cercles « qui voulaient utiliser les statistiques relatives à « la harga » pour ternir l'image de l'Algérie, dans le but de semer le désarroi parmi les jeunes afin qu'ils quittent illégalement l'Algérie ».

Pour le chef de l'Etat, « ces jeunes se trouvent aujourd'hui loin de leur patrie, de leurs proches et de leurs amis, souffrent de pauvreté extrême et de misère, et sont réduits à exécuter des tâches humiliantes, tandis que certains sont instrumentalisés contre leur pays ».

Le communiqué exclut toutefois de cette mesure exceptionnelle les auteurs de crimes de sang, de trafic de drogue, de trafic d'armes, ainsi que toute personne ayant collaboré avec des services de sécurité étrangers dans le but de porter atteinte à sa patrie, l'Algérie.

Hachemi B.

BENJAMIN STORA AU SUJET DE «COMPLÉMENT D'ENQUÊTE»

Un manquement grave à l'éthique

L'HISTORIEN français Benjamin Stora a accusé, dimanche soir, l'émission française « Complément d'enquête » diffusée jeudi 22 décembre par la chaîne publique France 2 de manquement grave à l'éthique en détournant ses propos pour le compte d'une campagne orientée et hostile à l'Algérie.

Dans des déclarations accordées durant l'émission Hebdo Show de la chaîne Alg24News, l'éminent historien, auteur de plusieurs ouvrages sur le colonialisme français en Algérie et le mouvement national algérien est revenu sur cette expérience qu'il a qualifié de « décevante », mais surtout révélatrice d'une approche médiatique qui, selon lui, « affaiblit le débat démocratique » et « complique inutilement des relations déjà lourdement marquées par le passé colonial ».

L'historien a d'emblée planté les décors en expliquant aux téléspectateurs les circonstances dans lesquelles l'entretien avait été réalisé avec l'équipe de l'émission de France 2.

« Lorsque j'ai accepté de répondre au journaliste de l'émission complément d'enquête, j'ai proposé que l'enregistrement ait lieu au Musée de l'Homme parce que c'est dans cet endroit que sont entreposés les crânes d'Algériens décapités pendant la conquête coloniale française », a-t-il affirmé soulignant que ce lieu concentre à lui seul une part occultée de la violence coloniale dont les milliers de crânes.

M. Stora a tenu à préciser que « ce choix n'avait rien d'anecdotique. Il s'agissait de rappeler concrètement ce qu'a été la conquête coloniale et ce qui est à l'origine des mémoires douloureuses, blessées et profondément conflictuelles entre la France et l'Algérie ». Un symbole fort, destiné à rappeler que la mémoire algérienne n'est ni abstraite ni polémique, mais profondément ancrée dans des faits historiques documentés pour laquelle il a grandement apporté sa contribution académique.

Stora a affirmé que pendant près d'une heure et demie, il a développé un propos structuré, fondé sur les faits historiques, dans l'objectif d'expliquer « les mécanismes de la domination coloniale, les crimes qui l'ont accompagnée et la manière dont ces événements continuent d'alimenter des mémoires traumatiques ».

L'historien a ainsi évoqué la réalité de la conquête coloniale, la violence systémique qui l'a accompagnée et les racines profondes des mémoires blessées entre les deux pays. Un travail de contextualisation qui, selon ses propres mots, constituait le cœur même de la démarche initiale de l'émission. Il rappelle que sa participation reposait sur un cadre précis, soutenant fermement qu'« ils m'avaient sollicité pour parler des rapports difficiles de mémoire entre la France et l'Algérie. C'est sur cette question-là, et uniquement sur celle-là, que j'ai accepté d'être interrogé ».

Son étonnement survient suite à la diffusion de ladite émission. Stora confie qu' « à mon retour d'Algérie, où je me trouvais encore la semaine précédente, j'ai découvert que Complément d'enquête n'avait conservé que quelques secondes de cet entretien très long ». Déplorant que « tout ce que j'avais expliqué sur l'histoire de la conquête coloniale, sur les racines des mémoires blessées, sur la nécessité de les traiter avec sérieux, a été effacé par le montage ». Martelant que « les images diffusées n'avaient aucun rapport avec le sens de ce que j'avais dit ». Pour l'historien, il ne s'agit pas d'un simple choix de montage, mais d'un procédé révélateur d'une volonté d'orienter le récit, au détriment de la vérité historique. Stora soulève un problème plus grave indiquant que la question dépasse largement son cas personnel. Il a souligné que «ce traitement affaiblit non seulement le débat démocratique, mais participe aussi à une représentation biaisée de la réalité algérienne », dénonçant, au demeurant, la mise en avant d'influenceurs présentés comme des figures d'opposition politique. « Présenter des influenceurs comme des opposants, alors qu'il s'agit souvent de personnes qui se livrent à l'insulte, y compris contre le président de la République algérienne, revient à affaiblir la notion même d'opposition démocratique », a lancé l'historien natif de Constantine. Assurant que le choix éditorial produit des effets délétères, il souligne que « cela complique considérablement les relations déjà difficiles entre la France et l'Algérie et détourne le débat de ses véritables enjeux historiques et politiques ».

Benjamin Stora regrette enfin que le travail de l'historien ait été relégué à l'arrière-plan, tandis que l'antenne a été largement offerte à des figures médiatiques sans compétence ni connaissance de l'histoire algérienne. Ne déplorant que l'« On m'a laissé dix secondes d'antenne, alors que des minutes entières ont été accordées à des personnes qui n'ont rien à voir avec cette histoire » algéro-française.

Pour Stora, qui est également co-président de la commission mixte d'historiens algéro-français, l'émission « Complément d'enquête » a surtout manqué une occasion précieuse, celle de traiter, avec sérieux et honnêteté, une question mémorielle centrale, toujours sensible, entre la France et l'Algérie. Cette « occasion ratée », selon lui, révèle un malaise persistant dans une partie des médias français, incapables d'aborder le passé colonial autrement que par le prisme de la polémique et de la stigmatisation. Un malaise qui, loin de refermer les blessures de l'histoire, contribue, au contraire, à les raviver.

Sihem Bounabi

RENFORCEMENT DES RELATIONS ALGÉRO-QATARIES

Boudjemaa reçu par son homologue à Doha

LE MINISTRE de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a effectué une visite officielle au Qatar, où il a été reçu hier à Doha par son homologue qatari, Ibrahim bin Ali bin Issa Al Hassan Al Mohannadi, ministre de la Justice et ministre d'État chargé des Affaires du Conseil des ministres. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

La visite officielle s'est déroulée en présence de Saleh Attia, ambassadeur d'Algérie auprès de l'État du Qatar. Les deux parties ont passé en revue l'état des relations bilatérales entre les deux pays dans les domaines juridique et judiciaire, ainsi que les mécanismes et instruments à même de les renforcer et de les développer à l'avenir. Lors de cette rencontre, le ministre qatari a réitéré sa bienvenue à Boudjemaa et à la délégation officielle qui l'accompagne, exprimant sa gratitude pour avoir répondu favorablement à l'invitation et pris part aux travaux de la première édition de ce forum mondial d'envergure.

De son côté, Boudjemaa a salué l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont il a bénéficié, souhaitant plein succès à cette première édition du forum. Il a également exprimé l'espoir que les recommandations issues de cette rencontre contribuent à l'amélioration de l'arsenal juridique et de l'environnement législatif.

Amel S.



UNE OPÉRATION DE TRANSBORDEMENT RÉALISÉE AU PORT DE DJENDJEN

Une première au niveau national

LE PORT de Djendjen, dans la wilaya de Jijel, vient de franchir une étape en enregistrant la première opération de transbordement au niveau national, renforçant ainsi sa position sur la scène régionale et internationale. C'est ce qu'a fait savoir le président directeur général de l'entreprise portuaire, Walid Bougous

Il a précisé à l'APS que le navire XIN YONG CHANG 19, en provenance de Chine et transportant l'équivalent de 800 pieds de conteneurs (dont 200 pieds dédiés au transbordement) a été accueilli, la semaine dernière, au port de Djendjen.

Les conteneurs ont été temporairement stockés avant d'être rechargés sur un autre navire en partance pour le port de Saint-Pétersbourg, en Russie. Cette opération permet d'accroître le trafic conteneurisé et la navigation maritime sans lien direct avec la demande locale, optimisant ainsi la rentabilité des infrastructures et des équipements portuaires, ont indiqué les services du port.

Les transbordements offrent également un atout stratégique en attirant les grandes lignes maritimes mondiales, à la recherche de ports centraux pour redistribuer les conteneurs vers diverses destinations.

Cette dynamique renforce la compétitivité méditerranéenne du port et améliore ses performances opérationnelles et financières grâce à l'augmentation des revenus liés à la manutention, au stockage et aux services logistiques associés.

L'établissement portuaire souligne que « le succès de cette première opération de transbordement au niveau national constitue un tournant stratégique pour consolider le port de Djendjen en tant que centre logistique international et soutient l'orientation nationale visant à diversifier l'économie et à renforcer le commerce extérieur hors secteur des hydrocarbures «.

Rim Boukhari

PÊCHE EN ALGÉRIE

UN SECTEUR À VALORISER

Soutien et accompagnement réitérés aux pêcheurs. Le président de la République a affirmé que l'Etat poursuit son engagement en faveur des pêcheurs, leur permettant de bénéficier d'un accompagnement, de facilitations et de mesures incitatives, en vue d'augmenter les quotas de pêche de l'Algérie. L'engagement de l'Etat en faveur du secteur a été salué par le directeur général de la pêche et de l'aquaculture, Miloud Tria, qui a exposé la feuille de route du secteur pour l'année 2026.

Le plan d'action du secteur de la pêche et de l'aquaculture a été exposé hier dans le détail par M. Tria, qui a indiqué qu'»un diagnostic approfondi de la situation a été réalisé avant l'élaboration de ce plan». «Nous avons procédé à une évaluation globale de la situation du secteur de la pêche maritime, notamment à l'inventaire et au diagnostic de la flotte de pêche», a-t-il indiqué, précisant que 65 % de la flotte est constituée de petites embarcations. «La pêche artisanale représente ainsi la base de l'activité de pêche», a précisé le DG de la pêche et de l'aquaculture et que la pêche se pratique essentiellement le long des côtes.

Affirmant que le plan d'action repose sur plusieurs axes, ce responsable a souligné la nécessité de moderniser la flotte. Il a également signalé le fait qu'en haute mer, plusieurs zones restent encore inexploitées.

«Il est aujourd'hui impératif de les valoriser grâce à l'utilisation des technologies modernes», a-t-il souligné, notant que la majorité de la flotte actuelle opère près des côtes. «Cela augmente la pression sur le littoral, alors que nous disposons de ressources halieutiques importantes qui doivent être exploitées de manière rationnelle», a ajouté M. Tria, qui a annoncé l'organisation prochaine d'un Conseil national des pêcheurs. «Cette rencontre nationale, qui interviendra avant le mois de ramadan, permettra de présenter le plan d'action 2026 et de proposer des solutions concrètes à chaque problématique soulevée par les professionnels», a-t-il affirmé, ajoutant que cette démarche s'inscrit dans une approche participative et ouverte à l'ensemble des acteurs du secteur. Le DG de la pêche et de l'aquaculture a, en outre, annoncé le lancement imminent du premier recensement général de la pêche en Algérie. «Nous ne disposons pas aujourd'hui de données précises sur l'ensemble des intervenants, la flotte et la consommation», a-t-il reconnu. Ce recensement, accompagné d'une enquête nationale sur la consommation des produits halieutiques, vise à combler ce déficit d'information et à fournir une base statistique fiable pour la planification future. «C'est une première dans la région», a-t-il souligné. Le développement de l'aquaculture constitue également un pilier central de la feuille de route.



Des mesures incitatives.

«Aujourd'hui, l'aquaculture ne représente que 7 % de la production nationale», a rappelé le directeur

général, notant que l'Algérie dispose pourtant d'un potentiel important, notamment en aquaculture marine.

Il convient de noter que la feuille de route du secteur a été exposée avant-hier lors du Conseil des ministres, lors duquel le président de la République a «annoncé la poursuite de l'engagement de l'Etat en faveur des pêcheurs, leur permettant de bénéficier d'un accompagnement, de facilitations et de mesures incitatives, en vue d'augmenter les quotas de pêche de l'Algérie, à travers l'introduction de modes d'exploitation modernes et efficaces, sachant que l'Algérie n'exploitait pas ses quotas en entier».

Le président de la République a affirmé, à cet égard, que le développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture est une exigence nationale et une priorité, au regard de son importance dans le renforcement des fondements de la sécurité alimentaire, d'où l'impératif de redoubler d'efforts afin d'accroître la production.

L. A. A.

SUKUK SOUVERAINS

Les souscriptions lancées

LE TRÉSOR public a annoncé hier le lancement officiel, à compter d'aujourd'hui, de l'opération de souscription aux Sukuk souverains «Ijara Usufruit», en vue de mobiliser l'épargne nationale dans le cadre des efforts visant à diversifier les sources de financement de l'Etat. Le lancement de cette opération marque «une étape majeure dans le développement du marché financier national et dans la consolidation de la finance islamique en Algérie» et s'inscrit «dans une vision visant à diversifier les sources de financement de l'Etat, à mobiliser l'épargne nationale et à proposer des instruments financiers conformes aux principes de la finance islamique, en tant qu'instrument complémentaire aux mécanismes de financement existants», a indiqué le Trésor public dans un communiqué.

Les Sukuk souverains «Ijara Usufruit» constituent un produit financier unique sur le marché algérien, tant par sa nature que par son mode d'émission, a fait savoir le Trésor, assurant que «ce produit financier est adossé à des actifs réels appartenant à l'Etat». La souscription sera ouverte au public à travers les établissements habilités, selon les modalités qui seront précisées dans le site officiel dédié au Sukuk (www.sukuk.mf.gov.dz), a précisé la même source.

Ces Sukuk offrent une «opportunité d'investissement à rendement attractif, sécurisée, accessible et transparente, répondant à une demande croissante pour des produits conformes à la charia». Tout en soulignant le caractère exceptionnel et le volume ciblé de l'émission, le Trésor public a ajouté que cette opération de souscription revêt un caractère limité et «étant clôturée dès l'atteinte des objectifs fixés pour l'émission, ce qui renforce son attractivité et son positionnement stratégique».

Dans ce cadre, le Trésor public a invité l'ensemble des citoyens algériens, résidents ou non-résidents, intéressés par cette opération à se rapprocher des partenaires habilités, notamment les banques, les compagnies d'assurances ainsi que les trésoreries de wilaya, afin d'obtenir toutes les informations nécessaires et de procéder à la souscription dans les délais impartis.

Cette initiative traduit, aussi, a-t-on souligné «la volonté des autorités publiques de renforcer l'inclusion financière, de dynamiser le marché des capitaux et de consolider la confiance dans les nouveaux instruments financiers».

Hamid D.

SALON ERA 2026 À ORAN

Le mix énergétique au cœur des débats

ORAN s'apprête à devenir, du 2 au 4 février prochains, la capitale nationale des énergies propres. La 15e édition du Salon des énergies renouvelables, des énergies du futur et du développement durable (ERA) se tiendra au Centre des Conventions d'Oran, ont annoncé, hier, les organisateurs dans un communiqué.

Placée sous le thème du mix énergétique, cette nouvelle édition ambitionne de mettre en lumière les avancées majeures enregistrées dans le secteur, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert et des enjeux liés à la décarbonation. Autant de axes stratégiques au cœur de la transition énergétique engagée par l'Algérie.

Près d'une centaine d'exposants sont attendus à cet événement devenu un rendez-vous incontournable du secteur. Entreprises nationales, institutions publiques, banques, centres de recherche, universités et écoles polytechniques viendront présenter leurs solutions, innovations et projets. Le salon se veut avant tout un espace d'échange, de partage d'expertise et de développement de partenariats, réunissant l'ensemble des acteurs de la chaîne énergétique.

Parmi les participants figurent de grands groupes énergétiques et industriels, à l'image de Sonatrach, GICA, Condor, GISB ou encore Zergoun Green Energy. Le secteur de l'eau sera également représenté à travers des organismes tels que SEAAL et le groupe GERHYD, tandis que la recherche scientifique occupera une place de choix avec la participation de centres de recherche, d'universités et d'écoles polytechniques.

En marge de l'exposition, un riche programme scientifique est prévu, comprenant 19 communications et panels, animés par des experts du secteur, des opérateurs économiques et des représentants institutionnels. Ces rencontres permettront d'approfondir les réflexions autour des défis énergétiques actuels et des perspectives de développement durable à moyen et long termes.

Brahim Mazi

GRANDS PROJETS MINIERS

2026, année de la concrétisation

L'Algérie passe désormais d'une étape de planification à celle de concrétisation de grands projets miniers. Outre la mine de fer de Gara Djebilet, c'est celle de zinc-plomb de Oued Amizour qui va être lancée en mars 2026, comme l'a ordonné, avant-hier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres.



L'Etat passe à l'acte.

Des instructions ont été données et des délais fixés s'agissant du lancement de projets stratégiques inscrits au rang des priorités par les pouvoirs publics. Si les premières expéditions du minerai de fer à partir de la mine de Gara Djebilet sont prêtes à être lancées et que la ligne ferroviaire minière Ouest prête à être mise en service, c'est vers la mine de zinc-plomb de Oued Amizour et la ligne ferroviaire minière Est que les efforts vont être orientés en vue de concrétiser ces projets d'envergure à haute portée économique.
Les instructions sont claires : lancement de la mine de zinc-plomb de Oued Amizour en mars 2026, entrée en service de la ligne minière Est au premier trimestre de 2027, en sus du parachèvement du projet de l'extension du port d'Annaba d'ici à la fin de 2026.
Le président Tebboune a souligné l'importance de cette vision des pouvoirs publics, affirmant que «l'investissement de l'Etat dans le secteur minier vise à doter l'économie nationale de nouveaux piliers et de ressources pour les prochaines étapes au profit des générations futures».
Cette orientation s'inscrit également «dans le cadre de la stratégie de transformation économique et de sortie de la dépendance aux hydrocarbures», a indiqué le Président. Pour le consultant international en développement économique, Abderrahmane Hadef, le secteur minier «s'impose aujourd'hui comme l'un des axes structurants du projet de transformation économique de l'Algérie».
Dans sa déclaration au Jeune Indépendant, il est revenu sur cet intérêt accordé au secteur minier, mais aussi sur ce choix stratégique d'exploiter les ressources minières du pays. Selon lui, le fait que le secteur minier figure de manière récurrente à l'ordre du jour du Conseil des ministres n'est pas anodin. «Il traduit une volonté politique claire de repositionner les ressources minières au cœur du modèle de croissance nationale, après des décennies de sous-exploitation et de dépendance excessive aux hydrocarbures», a signalé M. Hadef, selon lequel les instructions données par le président de la République, assorties de délais précis pour le lancement de projets majeurs, confirment que l'Algérie est entrée dans une phase de concrétisation et non plus de simple planification.

LA MINE DE ZINC-PLOMB COMME ACTIF STRATÉGIQUE

Le consultant international en développement économique a qualifié cette démarche des pouvoirs publics de «stratégique, structurante et souveraine». «Stratégique parce qu'elle répond à des enjeux globaux liés à la sécurité des approvisionnements, à la transition énergétique et à la recomposition des chaînes de valeur mondiales. Structurante parce qu'elle s'appuie sur des projets intégrés combinant exploitation minière, infrastructures lourdes, transformation industrielle et logistique. Souveraine car elle vise à reprendre le contrôle sur des ressources critiques et à en maximiser la valeur ajoutée locale», a-t-il expliqué.
L'exploitation de la mine de zinc-plomb de Oued Amizour illustre, selon le consultant international, cette nouvelle approche, affirmant que ce gisement figure parmi les plus importants du Bassin méditerranéen, avec des réserves estimées à plusieurs dizaines de millions de tonnes.
«Le lancement annoncé pour mars 2026 marque un tournant. Il ne s'agit plus seulement d'extraire du minerai mais d'inscrire ce projet dans une logique industrielle et stratégique», a noté M. Hadef, signalant le rôle clé du zinc et du plomb dans la transition énergétique et industrielle ainsi que l'augmentation attendue de la demande mondiale. «Oued Amizour ne représente pas seulement un projet minier mais un actif stratégique pour l'Algérie», a estimé Abderrahmane Hadef, mettant en avant l'apport de l'exploitation de cette mine.
En fait, le fait de vouloir concrétiser tous ces projets stratégiques n'est pas fortuit, il découle d'une stratégie réfléchie avec des objectifs tracés. «La convergence temporelle de ces projets traduit une vision cohérente des pouvoirs publics, qui considèrent désormais le secteur minier comme un levier central de diversification économique, de résilience budgétaire et de souveraineté industrielle», a affirmé M. Hadef, qui affirme que «l'année 2026 apparaît clairement comme une année charnière pour le secteur des mines en Algérie».

Lilia Aït Akli

ARKAB LORS DE SA VISITE DE TRAVAIL À NIAMEY

Sonatrach prête à reprendre ses activités au Niger

L'ALGÉRIE, à travers Sonatrach, est prête à relancer les activités de recherche et d'exploration sur le champ pétrolier du bloc de Kafra, au nord du Niger. L'affirmation vient du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, qui a effectué hier une visite de travail au Niger.
Cette démarche stratégique était au centre des discussions, hier à Niamey (Niger), entre le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Hydrocarbures et son homologue nigérien, le ministre du Pétrole, Hamad Tinni, a indiqué le ministère dans un communiqué.
Les discussions ont été élargies par la suite aux membres des deux délégations, comprenant notamment des cadres du ministère nigérien du Pétrole et de la Société nigérienne des produits pétroliers (SONIDEP). Elles ont porté sur les dernières évolutions des activités de Sonatrach au Niger, en particulier le suivi du projet de recherche et d'exploration mené par le groupe algérien sur le champ pétrolier du bloc de Kafra, situé dans le nord du pays.
A cette occasion, le ministre d'Etat a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie, notamment à travers le Groupe Sonatrach et ses filiales, à reprendre les activités précédemment convenues dans le cadre du projet de recherche et d'exploration du bloc pétrolier de Kafra.
Cette rencontre s'est tenue en présence du président-directeur général du Groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, du directeur général de la Holding Sonatrach International (SIPEX), Cherif Bouarara, de cadres du ministère, ainsi que du chargé d'affaires et de représentants du corps diplomatique accrédité auprès de l'ambassade d'Algérie à Niamey. Le retour annoncé de Sonatrach au Niger consacrera ainsi le déploiement de la société en Afrique.
Le Groupe Sonatrach est en effet présent dans plusieurs pays du continent, dont la Tunisie et la Libye, où il mène des activités dans le domaine des hydrocarbures. Cette présence régionale traduit la volonté du groupe d'étendre son rayonnement en Afrique, de renforcer la coopération énergétique avec les pays voisins et de contribuer au développement de projets structurants dans le secteur de l'énergie.
La rencontre a, par ailleurs, permis d'examiner l'état d'avancement du projet stratégique du gazoduc transsaharien (TSGP), d'en analyser les différents aspects, ainsi que de faire le point sur la mise en œuvre des décisions issues des réunions ayant réuni les ministres en charge des hydrocarbures de l'Algérie, du Niger et du Nigeria, selon les précisions du ministère des Hydrocarbures.
A ce propos, il convient de rappeler que l'Algérie, le Nigeria et le Niger ont signé, en février dernier, des accords pour accélérer la réalisation du projet (TSGP).
Il s'agit d'un contrat de mise à jour de l'étude de faisabilité du projet, d'un contrat de compensation et d'un accord de non-divulgation (NDA) entre les sociétés d'énergie des trois pays.
La signature a eu lieu à l'issue de la 4e réunion ministérielle du comité de pilotage du projet du gazoduc transsaharien (TSGP), tenue à Alger.
Le projet stratégique du TSGP consiste à réaliser un gazoduc continental permettant d'acheminer le gaz naturel du Nigeria, via le Niger, vers l'Algérie, afin d'être exporté vers les marchés européens et d'autres destinations internationales.

Rim Boukhari

Arkab reçu par le Premier ministre nigérien

DANS le cadre d'une visite de travail en République du Niger, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a été reçu hier, à Niamey, par le Premier ministre et ministre de l'Economie et des Finances, Ali Mohamed Al-Amin Zein. La rencontre s'est déroulée en présence du P-DG de Sonatrach, Noureddine Daoudi, du directeur général de la holding Sonatrach International (SIPEX), Cherif Bouarara, ainsi que de cadres du ministère algérien et du corps diplomatique accrédité à l'ambassade d'Algérie à Niamey. Les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Niger, notamment dans les secteurs des hydrocarbures et des mines, avec un accent particulier sur l'industrie pétrolière et gazière. Les deux parties ont passé en revue les avancées du projet d'exploration de Sonatrach dans le champ pétrolier de Kafra, au nord du Niger, et ont étudié les moyens d'améliorer la coordination entre Sonatrach et la société nationale nigérienne de pétrole SONIDEP, afin d'atteindre les objectifs communs. Le projet du gazoduc transsaharien (TSGP) a également été évoqué, les participants soulignant son importance stratégique à l'échelle régionale, africaine et internationale, ainsi que son rôle central dans le développement social et économique des pays traversés.

FINANCEMENT DES PROJETS ASSOCIATIFS JEUNESSE

Dépôt des dossiers dès le 1er février

LE MINISTÈRE de la Jeunesse a annoncé, hier, l'ouverture, à compter du 1er février l'appel à financement des projets associatifs à caractère juvénile, via la plateforme numérique «Charaka», dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale du secteur de la jeunesse, fondée sur la promotion de la participation citoyenne et le renforcement du rôle du mouvement associatif. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Cette initiative ambitionne à consolider l'approche participative prônée par le secteur de la jeunesse et à consacrer la place des associations de jeunes en tant qu'acteurs centraux de l'encadrement, de la structuration et de l'accompagnement de la jeunesse algérienne.

Les projets soumis au financement devront impérativement s'inscrire dans l'un des six axes stratégiques retenus par le ministère. Il s'agit, en premier lieu, de la citoyenneté et de la participation des jeunes à la vie publique. Le deuxième axe concerne la protection des jeunes contre les fléaux sociaux et leur intégration.

Le troisième, porte sur le développement des capacités et des compétences de vie, sociales et numériques. Le quatrième est consacré à la créativité technologique, à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

Le cinquième axe concerne les nouveaux médias, le numérique et la production de contenus à vocation éducative et citoyenne. Enfin, le sixième axe est consacré au tourisme et à la diplomatie des jeunes, à la mobilité ainsi qu'aux activités récréatives.

Pour être admises à participer à cette opération, les associations candidates doivent être légalement constituées conformément aux dispositions de la loi n° 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations. Elles doivent également être en situation juridique régulière et justifier d'une activité effective d'au moins une année à compter de la date de leur agrément officiel.

Les associations doivent être inscrites à jour sur la plateforme « Charaka », avec tous les dossiers et documents requis complétés. Elles doivent justifier de l'affiliation de leurs membres à une assurance : 40 pour les associations communales, 80 pour celles de wilaya et 400 pour les interwilayas ou nationales. Le respect du cahier des charges et de la note d'orientation est obligatoire.

Le ministère insiste également sur le travail partenarial, une association partenaire pour les structures communales, deux pour les structures de wilaya et trois pour les interwilayas/nationales, avec une déclaration signée jointe, conformément au modèle officiel.

Le ministère de la Jeunesse invite toutes les associations de jeunes éligibles à se préparer pour répondre à l'appel à projets via la plateforme numérique « Charaka ». Les associations doivent suivre la publication officielle de la note d'orientation sur les pages officielles du ministère. Pour toute information ou clarification, elles peuvent contacter la sous-direction de la promotion des projets du mouvement associatif et du volontariat à charaka.support@mjeunesse.gov.dz.

Sihem B.

STATUT PARTICULIER DES ENSEIGNANTS

La révision entre dans sa phase finale

Le projet de révision du statut particulier des travailleurs de l'éducation entre dans sa phase finale. Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a annoncé, hier, que le texte sera soumis au gouvernement dès qu'un « taux de consensus satisfaisant » sera atteint avec les partenaires sociaux, garantissant ainsi la stabilité et le confort professionnel du secteur.

S'exprimant lors de sa rencontre avec les représentants des syndicats du secteur, le ministre a indiqué que l'un des objectifs majeurs de cette révision concerne l'intégration prioritaire du dossier des fonctionnaires des services économiques, relevant que la publication du statut initial avait mis en évidence certaines lacunes et observations soulevées par les organisations syndicales ainsi que par divers observateurs. C'est dans ce cadre qu'une Commission nationale d'écoute a été installée afin de recueillir ces remarques, ouvrant ainsi la voie à ce deuxième cycle de concertations participatives.

Par ailleurs, Mohamed Seghir Saâdaoui a annoncé l'achèvement de la première phase procédurale relative à la régularisation de la situation de certains membres des organisations syndicales. Une fois cette étape franchie, il est devenu nécessaire, selon lui, de tenir une session plénière pour clore les discussions autour du Statut particulier. Il a insisté sur le fait que la démarche du ministère repose sur un dialogue ouvert, participatif et une écoute attentive, dans le but de dégager des propositions consensuelles qui seront soumises à l'adoption du gouvernement.

Le ministre a expliqué que le comité avait présenté une première ébauche du texte, laquelle a suscité de nouvelles observations. Il a estimé indispensable d'en prendre acte afin de finaliser la version définitive. « Dès lors qu'un taux de consensus satisfaisant sera atteint entre les organisations syndicales, le projet sera soumis dans les plus brefs délais », a-t-il assuré, soulignant que ce texte doit avant tout garantir la stabilité et le confort professionnel des fonctionnaires du secteur, objectif central de l'action gouvernementale.

Le ministre a rappelé que le gouvernement œuvre sans relâche à l'amélioration des conditions de travail dans l'ensemble des secteurs. Il a précisé que cette session vise


Mohamed Seghir Saâdaoui.

également à parachever le projet d'amendement du Statut particulier et assurer une coordination étroite avec le ministère du Travail, notamment en ce qui concerne l'harmonisation avec les dispositions de la loi 23-02 relative à l'exercice du droit syndical. À ce titre, les préoccupations exprimées par les syndicats ont été transmises, notamment celles liées aux procédures de dépôt des dossiers et aux clarifications attendues de l'autorité administrative compétente.

Abordant le Statut particulier actuellement en vigueur, Mohamed Seghir Saâdaoui a reconnu qu'il fait l'objet de critiques qui seront prises en charge dans le cadre des amendements. Il a toutefois rappelé que ce texte avait permis de concrétiser la décision du président de la République visant à améliorer les conditions socioprofessionnelles des travailleurs de l'éducation. Il a insisté sur l'ambition présidentielle de faire évoluer le statut de simple « fonctionnaire » vers celui d'« éducateur », avec les droits et avantages spécifiques que cela implique.

Une partie des acquis financiers a déjà été concrétisée à travers le système indemnitaire, a-t-il poursuivi, ajoutant que ce processus doit être complété au niveau du Statut particulier par des mesures structurelles, telles que la création de nouveaux grades, la révision des classifications, ainsi que les questions liées à la retraite. Les représentants du ministère du Travail, a-t-il précisé, apporteront des éclaircissements concernant les textes réglementaires relatifs à la retraite, aux postes adaptés et à la réduction du volume horaire.

Le ministre a enfin affirmé partager les aspirations des personnels du secteur à des acquis plus importants, soulignant que l'éducateur mérite une amélioration tangible de ses conditions professionnelles et sociales, dans le respect des capacités de l'État. Concernant la situation des membres des organisations syndicales, notamment le détachement et la mise à disposition, Saâdaoui a annoncé la suspension des procédures en cours jusqu'à l'achèvement du travail conjoint avec le ministère du Travail, afin de procéder à la mise à jour des données nécessaires.

Lynda Louifi

CRÉATION DU CENTRE DE L'AUTISME

Une réponse nationale structurée

LE DÉCRET présidentiel portant création du Centre national de l'autisme a été publié dans le Journal officiel, consacrant juridiquement une réforme attendue dans le domaine de la prise en charge des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme. Placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette initiative s'inscrit dans une dynamique de renforcement des politiques publiques de solidarité, de santé et d'inclusion sociale.

Le texte réglementaire définit avec précision les missions, l'organisation et le fonctionnement de ce nouvel établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Placé sous la tutelle du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et des Affaires féminines, le Centre national de l'autisme aura son siège à Alger et constituera l'organe de référence en matière de diagnostic, de prise en charge, de formation et de recherche dans ce domaine sensible et insuffisamment structuré.

Le décret confère au centre un rôle central dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Plan national pour l'autisme, approuvé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 1er juin 2025. A ce titre, il devient l'outil institutionnel chargé de traduire cette feuille de route en actions concrètes, mesurables et durables.

La principale action du centre est définie à l'article 5, qui lui confie la mission d'« élaborer des programmes et des méthodes relatifs à la prise en charge des personnes atteintes de trouble du spectre de l'autisme à l'échelle nationale », tout en œuvrant « à l'uniformisation des approches et des normes », et ce en coordination avec les secteurs ministériels, les institutions concernées, les centres spécialisés et les associations activant dans ce domaine.

Le centre est également chargé d'assurer « la supervision de l'exécution et de l'orientation » de ces programmes, affirmant ainsi son rôle de référence nationale et d'instance de régulation.

Dans le domaine du diagnostic et du dépistage précoce, le décret met l'accent sur la nécessité d'interventions précises et adaptées. Il est ainsi prévu de « mettre en place des mécanismes de diagnostic précoce et précis des cas de trouble du spectre de l'autisme », tout en assurant « l'accompagnement selon le degré du trouble et l'identification des besoins spécifiques de chaque personne ».

Le texte accorde une place centrale aux familles, prévoyant l'élaboration de « programmes éducatifs et d'orientation individualisés » destinés à assurer « l'accompagnement psychologique et social » et à fournir « les conseils nécessaires » aux parents. Des activités favorisant l'échange d'expériences entre familles sont également programmées, traduisant une approche inclusive et participative.

Le Centre national de l'autisme aura pour mission de mener des études et recherches pour améliorer la prise en charge et développer des programmes éducatifs adaptés, en collectant et analysant des données nationales fiables. Il établira des partenariats avec universités et centres de recherche, et organisera séminaires, colloques et journées d'études.

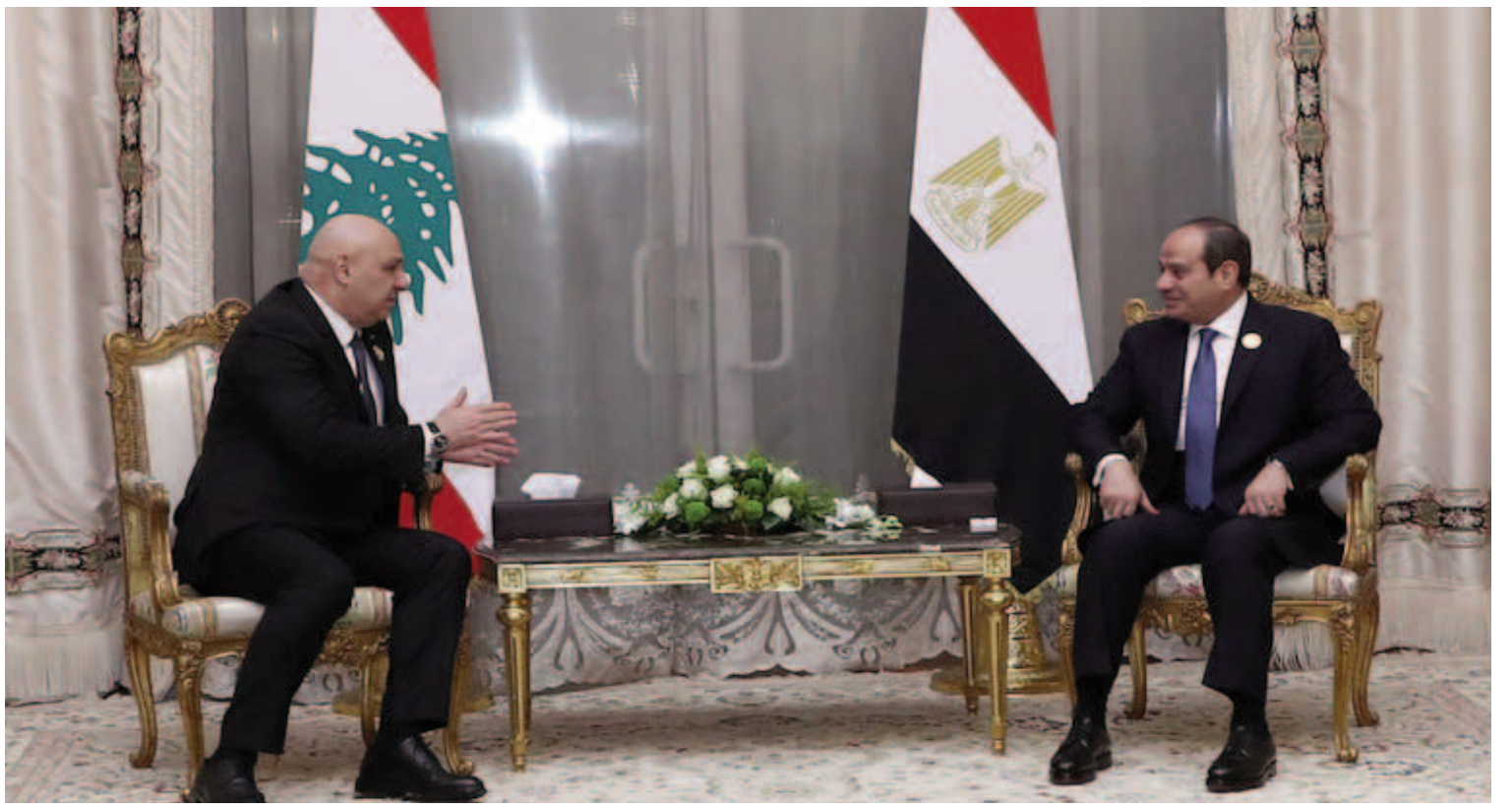
Sur le plan organisationnel, le centre est dirigé par un conseil d'administration présidé par le ministre de la Solidarité nationale, et appuyé par un conseil scientifique regroupant pédopsychiatres, praticiens et chercheurs pour orienter les stratégies et évaluer les programmes.

Sihem Bounabi

LIBAN

Le pari diplomatique arabe face aux tensions régionales

Le Liban privilégie la diplomatie pour contenir l'escalade israélienne et avancer sur le dossier des armes. L'Égypte et le Qatar jouent un rôle clé pour offrir une couverture politique arabe à Beyrouth.



Le renforcement de l'armée libanaise reste au cœur de cette stratégie. Sous pression croissante des États-Unis et alors que les opérations militaires israéliennes se poursuivent et se multiplient, le Liban s'efforce d'éviter une nouvelle escalade en misant résolument sur la voie diplomatique. Beyrouth cherche à bâtir une position arabe concertée capable de lui offrir une couverture politique suffisante, à la fois pour dialoguer avec Washington et pour accentuer la pression sur Israël. Dans cette stratégie, l'Égypte et le Qatar apparaissent comme des acteurs centraux, tandis que les autorités libanaises s'attachent à préserver une cohésion interne afin d'éviter toute confrontation ouverte avec le Hezbollah. Le Caire a relancé ses initiatives en amont du Forum économique mondial de Davos, à travers des échanges entre le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi et son homologue libanais Joseph Aoun. Ce dernier a sollicité l'appui de l'Égypte pour transmettre à Donald Trump l'engagement de Beyrouth à avancer sur le dossier sensible du monopole des armes. L'aide financière du Qatar Selon la présidence libanaise, l'armée a achevé une première phase de déploiement au sud du Litani et se dit prête à poursuivre, à condition de bénéficier d'un allègement des pressions israéliennes et d'un soutien logistique accru. Lors de son entretien avec le président américain, le chef d'État égyptien a plaidé pour un arrêt des frappes israéliennes, en contrepartie d'une poursuite des négociations sécuritaires et politiques par le Liban. Parallèlement, le Qatar intensifie son implication. La visite à Beyrouth du ministre d'État qatari aux Affaires étrangères, Mohammad ben Abdel Aziz al-Khulaïfi, s'inscrit dans une démarche visant à renforcer l'unité nationale et à favoriser une vision commune de sortie de crise. Doha, qui entretient des canaux avec l'ensemble des acteurs libanais, y compris le Hezbollah, se dit prêt à jouer un rôle de médiateur et à accroître son aide à l'armée, avec des contributions financières susceptibles d'atteindre 300 millions de dollars par an. Le soutien qatari couvre également la reconstruction, les infrastructures, l'énergie et le dossier des réfugiés syriens. Au-delà des initiatives bilatérales, Beyrouth espère une coordination étroite entre l'Égypte, le Qatar et l'Arabie saoudite afin de constituer un véritable « parapluie arabe ». Cette synergie est jugée indispensable pour contenir l'escalade israélienne et la pression américaine. Les prochaines semaines seront décisives, notamment avec la visite prévue du commandant de l'armée libanaise à Washington, où il doit présenter l'état d'avancement du plan sécuritaire et les besoins de la troupe pour en assurer la poursuite.

R. I.

100 % DE RÉUSSITE

La Chine dévoile un drone qui ne manque jamais sa cible

DES ESSAIS de tir effectués en Chine ont permis de mesurer un taux de réussite de 100 % pour un drone armé utilisant un fusil d'assaut standard. Tous les coups tirés depuis une plateforme en vol stationnaire ont atteint la cible définie par le protocole, selon les résultats publiés par les chercheurs. Cent pour cent de précision. Lors d'essais en conditions réelles, un drone militaire chinois a atteint une cible de taille humaine à chaque tir, sans exception, rapporte South China Morning Post. Une performance rare, surtout pour un appareil armé opérant en vol stationnaire et équipé d'un fusil d'assaut standard. Positionné à dix mètres de hauteur et à cent mètres de sa cible, le drone a tiré vingt coups unitaires. Les vingt projectiles ont touché la cible placée à hauteur du buste humain. Mieux encore : la moitié des impacts se sont concentrés dans un cercle de onze centimètres, une précision comparable à celle d'un tir dans la tête. À cinquante mètres, le système a répété l'exploit avec dix-neuf impacts sur vingt. Selon les ingénieurs-chercheurs responsables du projet, l'unique tir légèrement excentré ne révèle aucune faiblesse technique. La trajectoire a été affectée par une irrégularité de la munition elle-même, un facteur impossible à corriger par le logiciel ou la mécanique du drone. L'originalité du système tient aussi à son armement. Contrairement aux drones précédents, souvent équipés d'armes modifiées ou spécialement conçues, celui-ci utilise exactement le même fusil que les soldats d'infanterie. Pour atteindre un tel niveau de précision, les concepteurs ont revu l'architecture du drone. L'arme et le capteur optique sont désormais solidarisés par une fixation rigide, éliminant les micro-décalages qui apparaissent en vol. À cela s'ajoute un logiciel capable d'ajuster l'angle de tir en temps réel, en tenant compte de la distance, de la position du drone et des conditions estimées de l'environnement. Des simulations massives ont permis d'affiner ces calculs. Selon le quotidien, elles ont transformé un système théoriquement imprécis, avec un taux de réussite initial légèrement supérieur à 40 %, en une plateforme capable d'atteindre une précision quasi parfaite en situation réelle. Le drone reste limité au tir coup par coup, ce qui réduit son efficacité face à des groupes nombreux. Mais dans certains contextes, cette contrainte devient un avantage. En milieu urbain, lors d'opérations antiterroristes ou de surveillance frontalière, un tir unique, maîtrisé et ciblé pourrait avoir plus de valeur qu'une rafale incontrôlée.

R. I.

MIGRANT MORT EN GARDE À VUE

Des milliers de personnes dans la rue à Paris

AU CRI de «On n'est pas contre la police, on est contre la police qui nous tue», plusieurs milliers de personnes ont défilé dimanche à Paris pour soutenir la famille d'El Hacen Diarra, un Mauritanien mort en garde à vue dans la nuit du 14 au 15 janvier.

Une semaine après un premier rassemblement, une foule de visages endeuillés s'est réunie au pied du foyer de travailleurs migrants dans le nord-est de la capitale française, où vivait le trentenaire et devant lequel il a été violemment interpellé. Derrière une banderole réclamant «Justice» pour El Hacen Diarra et souhaitant «paix à son âme», plusieurs membres de sa famille arboraient des tee-shirts noirs exigeant encore «Justice et érité» en lettres blanches. Plusieurs organisateurs ont pris la parole, dont Assa Traoré, figure de la lutte contre les violences policières.

«Ca fait très, très mal», a confié sa cousine, Diankou Sissoko. «On est là car c'est notre devoir, nous sommes sa famille. Mais je ne crois pas du tout qu'il y aura une justice. Parce qu'avant qu'El Hacen soit mort, il y avait déjà eu d'autres morts, et il n'y a jamais eu de justice», livre-t-elle d'une voix calme.

«Mon cousin, c'était quelqu'un de gentil, souriant, réservé», décrit-elle. «Quelqu'un de tranquille», en somme, ajoute-t-elle, se disant «vraiment surprise» du récit des policiers le dépeignant comme «agressif».

La version des policiers fait l'objet d'investigations. Sur une vidéo captée par un voisin, on distingue deux policiers, dont l'un, à genoux, donne deux coups de poing à El Hacen Diarra, plaqué au sol.

On l'entend crier: «Vous m'étranglez!», selon l'analyse du son réalisée par la famille du défunt. Amené au poste, El Hacen Diarra, 35 ans, y est mort.

Une enquête a été ouverte et des examens complémentaires à l'autopsie ont été ordonnés. Les deux policiers qui ont interpellé El Hacen Diarra «sont toujours en exercice», a expliqué l'élue locale Anne Baudonne. «On ne comprend pas pourquoi le ministre de l'Intérieur n'a pas trouvé légitime de les suspendre.»

«Rien ne dit, à ce stade, quelles sont les causes de la mort», a répondu le ministre français de l'Intérieur Laurent Nunez dans un entretien dimanche au journal le Parisien, ajoutant que «le fonctionnaire qui, sur les images, met deux coups de poing, devra s'expliquer».

R. I.

VISITE DE HIDAOUI À MÉDÉA

Les jeunes au cœur du dialogue politique

EN DÉPLACEMENT dans la wilaya de Médéa, hier, le ministre de la jeunesse et des sports chargé du Haut-Conseil de la jeunesse, Moustafa Hidaoui, accompagné du président du Haut-Conseil de la jeunesse, du wali de la wilaya de Médéa et du P/APW, a donné le coup d'envoi des travaux des groupes de jeunes organisés au niveau de la bibliothèque principale du chef-lieu.

Le point focal des travaux a été consacré à l'ouverture d'un dialogue direct et interactif avec les jeunes de la wilaya, dialogue qui a permis aux jeunes d'exprimer leurs préoccupations et leurs aspirations en matière de participation politique et au rôle qu'ils doivent jouer dans le développement local et la gestion des affaires publiques ainsi que les moyens qui doivent leur être donnés pour contribuer efficacement à la recherche des solutions aux problèmes de développement.

Dans son allocution, M. Hidaoui a souligné que « les groupes de jeunes engagés constituent le moteur du développement national et du dynamisme dont témoigne la nouvelle Algérie ».

Il a ajouté : « Les jeunes doivent adopter des approches différentes afin de contribuer véritablement à la création d'une réalité différente et à la réalisation des aspirations souhaitées, Il mettra l'accent sur le rôle du Haut-Conseil de la jeunesse dans l'implication de ces groupes dans le dialogue concernant diverses questions qui les intéressent et dans la possibilité de participer à la recherche de solutions par le biais de propositions diverses ».

Le ministre évoquera l'importance capitale de la participation politique en tant que pilier fondamental de la consolidation des acquis, soulignant que les jeunes bénéficient aujourd'hui de réelles opportunités grâce à la volonté politique forte du pays, qui a fait de l'autonomisation des jeunes un choix stratégique dans divers domaines, au premier plan desquels l'implication politique et économique.

Il a également souligné le rôle du Haut-Conseil de la jeunesse pour soutenir et orienter les jeunes et de mettre en place des mécanismes pour assurer leur intégration effective dans la vie politique, que ce soit par le biais d'initiatives de formation, d'espaces de dialogue et de consultation, ou en soutenant des initiatives locales visant à réaliser un développement durable fondé sur la participation citoyenne.

La rencontre a été marquée par une interaction positive et des discussions constructives, au cours desquelles les jeunes ont exprimé leurs visions et leurs perceptions de la réalité de la participation politique au niveau local, tout en soulignant l'importance d'accompagner les jeunes, de soutenir leurs initiatives et de renforcer leur dynamisme et leur implication dans différents espaces afin de renforcer leur rôle de partenaire-clé dans la prise de décision et la conduite du développement local.

Nabil B.

HÔPITAL DE TAZMALT À BÉJAÏA

Inauguration des services d'hémodialyse et d'imagerie médicale

Le wali de Béjaïa M. Kamel-Eddine Karbouche a inauguré au cours d'une visite de travail qu'il a effectuée, avant-hier, à la commune de Tazmalt, la mise en service de l'appareil d'imagerie médical à résonance magnétique (IRM) et le scanner acquis au profit de l'établissement public hospitalier (EPH) de la localité.



Un manipulateur en électroradiologie médicale en a même été affecté pour la gestion du service. C'est la deuxième IRM que possède la wilaya de Béjaïa après celle acquise il y a quelques années en faveur du CHU Khéllil Amrane cecie alors qu'une autre IRM, une troisième, devrait être acquise incessamment au profit de l'hôpital de Souk El-Tennine et la région Est de la wilaya.

Le premier responsable de la wilaya a, également, inauguré le nouveau service d'hémodialyse et a supervisé en personne la prise en charge du premier patient. Ce service qui est désormais opérationnel et qui est doté de 14 appareils. Des équipements médicaux de grande importance acquis récemment dans le cadre du budget de wilaya afin d'améliorer la prise en charge médicale des patients, leur permettre de se soigner à l'intérieur de la wilaya et ne pas effectuer des déplacements coûteux vers des hôpitaux spécialisés situés dans d'autres wilayas. « L'acquisition de ces appareils rentre dans le cadre de la volonté de l'Etat de renforcer les équipements médicaux et de rapprocher les services médicaux spécialisés du citoyen surtout dans les régions de l'intérieur de la wilaya», a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter : « ils sont aussi de nature à améliorer la prise en charge des patients admis à cet hôpital et d'obtenir un très bon diagnostic ». Il s'agit de la troisième visite qu'effectue M. Karbouche à la commune de Tazmalt en deux mois. « Cela témoigne de l'intérêt particulier porté à la région », estiment les responsables de l'APC de Tazmalt. Des discussions ont, d'ailleurs, eu lieu, entre le wali et les élus locaux concernant « l'aménagement » de la route débouchant à l'hôpital ainsi que la réalisation d'un escalier afin de faciliter l'accès à l'hôpital aux piétons. Le chef de l'exécutif s'est, ensuite, rendu dans la daïra d'Ighil-Ali notamment, à Aït R'zine pour inspecter l'avancement du projet de transfert d'eau potable aux six communes du Sud de la wilaya depuis le barrage Tichi-Haf dans le but de renforcer l'alimentation en eau potable des communes de la haute vallée la Soummam en l'occurrence, Ighl-Ali, Aït R'zine, Tazmalt, Béni M'lickeche, Ighrame et Chellata. Ce projet stratégique est de nature à assurer un approvisionnement régulier et durable en eau potable pour les populations des communes de la haute vallée de la Soummam qui souffrent du manque de cette denrée rare et vitale depuis de très longues années.

« Le wali a inspecté l'avancement des travaux de réalisation des réseaux AEP, des réservoirs d'eau potable devant alimenter les six communes du Sud de la wilaya et a exhorté les entreprises en action à accélérer la cadence des travaux afin de réceptionner le projet dans les plus brefs délais et à respecter les normes techniques en vigueur », a souligné la cellule communication de la wilaya à l'issue de la visite. Et d'ajouter : « il a, également, tenu à réaffirmer devant les élus locaux et les habitants de ces localités que l'Etat accorde une très grande importance au secteur des ressources en eau et poursuivra sur a lancée afin de renforcer l'alimentation en eau potable et sécuriser toutes les communes de la wilaya en matière d'eau potable dont les celles situées dans les zones montagneuses», ajoute la même source.

N. Bensalem

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE D'ORAN

Un moteur pour booster l'économie local

LA WILAYA d'Oran renforce ses actions en faveur du patrimoine, de l'économie locale et de l'accueil estival, à travers une série de mesures prises en début de cette semaine visant la sauvegarde du secteur historique de Sidi El Houari, le soutien aux porteurs de projets et aux start-up, l'amélioration du cadre urbain, ainsi que la préparation optimale de la saison estivale 2026, dans l'objectif d'offrir de meilleures conditions de vie et de détente aux citoyens.

Dans le secteur historique de Sidi El Houari, des études approfondies sont en cours pour déterminer les bâtiments à restaurer ou à démolir. Le wali d'Oran, Ibrahim Ouchène, a demandé la mise en place d'une commission spéciale pour suivre l'avancement de ces travaux.

Cette commission doit veiller à ce que toutes les décisions respectent le cachet architectural et le patrimoine historique du quartier, tout en s'appuyant sur l'expertise de la directrice de la culture, qui a fourni les plans détaillés et participé à l'élaboration de solutions adaptées à chaque bâtiment.

Parallèlement, des efforts sont déployés pour stimuler l'économie locale. Les zones d'activités miniatures des communes de Messerghine, Aïn El Bia et Tafraoui seront raccordées aux réseaux d'électricité et de gaz, sur instruction du wali, afin de faciliter l'installation des jeunes porteurs de projets et des start-up.

D'après le directeur de l'industrie, ces améliorations devraient contribuer à la création d'emplois et au développement de nouvelles entreprises dans la wilaya.

En matière d'aménagement urbain, le projet de réhabilitation des entrées de la ville et des axes giratoires prévoit l'aménagement et l'embellissement des trottoirs, de l'éclairage public et des axes de rotation, afin d'améliorer la circulation et l'esthétique de la ville.

Ces interventions contribueront à créer un cadre urbain plus agréable pour les habitants et les visiteurs.

La wilaya porte également une attention particulière à la préparation de la saison estivale 2026. Une commission spéciale est chargée de coordonner les différentes mesures destinées à garantir confort et sécurité aux citoyens durant leurs vacances.

Les enseignements tirés de la saison estivale 2025 ont été pris en compte, avec l'appui des chefs de daïras et dans le cadre du programme ADSEC, afin d'identifier les points à améliorer et de planifier des interventions ciblées pour répondre aux attentes des estivants. Enfin, le programme de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz pour les projets inscrits avant et après 2025 est suivi de près. Selon le directeur de l'énergie et des mines, ces travaux soutiendront le développement économique local et assureront la pérennité des investissements dans la wilaya.

Brahim Mazi.

RENCONTRE SUR GAZA AU MUSÉE D'ART MODERNE D'ORAN

Quand la peinture devient résistance

Un cri esthétique a été lancé depuis Oran où se tient une exposition collective « De sous les décombres… Gaza en couleurs » forme de témoignage artistique porté par la matière, la couleur et l'émotion, dans un contexte où la tragédie de Gaza semble chercher des voix capables de préserver la mémoire face à l'effacement.



Dans le sillage de cette initiative à la fois humaine et artistique, le Musée public national d'art moderne et contemporain de la capitale de l'Ouest a accueilli la docteure Djijiga Brahimi, invitée à animer une intervention intellectuelle intitulée : « Les arts plastiques : l'image de l'aube contre l'occupation ». Une prise de parole dense, qui a rappelé que l'art n'est pas seulement décoratif, mais aussi un acte de conscience, un espace de reconstruction symbolique là où le réel se fissure.

Au fil de son intervention, la conférencière a mis en lumière le rôle profond des arts plastiques dans la documentation de l'Histoire, non pas à travers une narration froide des faits, mais via la douleur humaine qu'ils contiennent et révèlent. Dans ce regard posé sur la Palestine, et particulièrement sur Gaza, le geste artistique se transforme en langage de résistance : une résistance non armée, mais persistante, où le trait et la couleur deviennent des outils capables de sauvegarder la mémoire collective, d'exprimer la blessure et de porter l'espoir d'une génération à l'autre.

Le débat ouvert à la fin de la rencontre a donné lieu à des échanges nourris entre artistes, chercheurs et public. Un moment rare, où l'œuvre se prolonge dans la parole, et où l'intelligence du sujet rejoint l'humanité du vécu. Dans cette interaction, la rencontre a pris une dimension plus large : celle d'une communauté qui pense, qui ressent et qui refuse l'indifférence.

A. B. / Média

FESTIVAL DE LA LITTÉRATURE ET DU CINÉMA DE LA FEMME DE SAÏDA

Appel à projets pour une aide à l'écriture de scénario

POUR sa 9ème édition, prévue du 1er au 6 mai prochain, le Festival national de la littérature et du cinéma de la femme de Saïda lance un programme d'accompagnement dédié aux scénaristes et réalisatrices algériennes. Cette initiative vise à soutenir financièrement des projets de courts métrages en phase d'écriture, en fiction ou animation. Les candidates retenues bénéficieront aussi d'ateliers professionnels, master-classes et tables rondes avant une sélection finale récompensée par une bourse.

Destinée aux porteuses de projets de courts métrages de moins de 60 minutes en images réelles ou en animation, cette aide financière attribuée directement aux candidates retenues, permet de «poursuivre l'écriture d'un projet de court métrage dans de bonnes conditions», précise le commissariat du Festival dans un communiqué.

Les candidates retenues, participeront aux tables rondes, masterclasses et aux différents ateliers professionnels destinés au développement de leurs projets de scénario.

Cinq projets de scénario de courts métrages seront sélectionnés à l'issue de la présentation des projets de scénario de films devant un jury de professionnels qui désignera les lauréates qui recevront une bourse.

Les candidates doivent soumettre un scénario original ou une adaptation littéraire en cours d'écriture, expliquent les organisateurs, qui ont exigé également que le tournage ne doit pas débuter avant l'annonce des résultats.

Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse électronique boursesaida2026@yahoo.com avant le 2 avril prochain.



ATELIER DÉDIÉ AUX FILMS DE 1 À 5 MINUTES

L'AARC lance «Très court film Lab»

L'AGENCE algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a annoncé ce lundi dans un communiqué l'ouverture des candidatures pour participer à la première édition de «Très court film Lab», un atelier dédié à la création de films «très courts».

Six participants seront sélectionnés pour suivre une formation dans le cadre d'un atelier créatif, prévu du 1er au 30 avril prochain à Dar Abdelatif, précise la même source.

Les candidats retenus bénéficieront d'un accompagnement complet à l'écriture du scénario, la production, la post-production et la réalisation, dans le cadre d'un atelier et une master-class, encadrés par Ismail Soufit et Aissa Djouamâa.

A l'issue de cette formation, six courts métrages d'une durée de 1 à 5 minutes, seront produits et auront l'opportunité de participer à des festivals et événements nationaux et internationaux, selon les organisateurs.

R. C.

TIZI-OUZOU

Samir Belamine expose "Cri de l'âme" à la galerie d'art

LA GALERIE d'art du Théâtre en plein



air « Mohia », relevant de la Maison de la culture Mouloud Mammeri, abrite depuis hier lundi 26 janvier une exposition de sculpture « Cri de l'âme », signée par l'artiste Samir Belamine.

Un vernissage a précédé ce rendez ouvert au public a permis un échange entre l'artiste et les visiteurs, venu en nombre apprécier ses confessions silencieuses.

« Cri de l'âme » s'inscrit dans une dynamique culturelle soutenue, où cet espace d'exposition à Tizi-Ouzou devient un carrefours de création, de dialogue et d'expérimentation artistique.

Dans ce cadre, Samir Belamine propose une immersion dans un univers sculptural porté par l'expression intérieure, comme si chaque pièce cherchait à traduire une émotion brute : celle qui ne passe ni par le discours, ni par le décor, mais par la forme, l'ombre et la tension des volumes.

Selon plusieurs éléments visibles sur ses pages et présentations en ligne, l'artiste se revendique d'une démarche artisanale et plastique à la fois, attentive aux matériaux et à leur capacité à raconter, au-delà du simple rendu esthétique.

L'exposition se poursuivra jusqu'au 4 février, offrant ainsi au public de la capitale du Djurdjura et aux amateurs de sculpture une fenêtre suffisante pour découvrir, revenir, observer autrement…

A. B.

LIGUE DES CHAMPIONS (3E J/GR.C) - LE MC ALGER - ST-ELOI LUPOPO

Le Doyen a craqué sur pénalty à la 90e+5 (1-0)

LE MOULOUDIA d'Alger s'est incliné (1-0) chez le St-Eloi Lupopo (RD Congo), en match disputé dimanche après-midi à Lubumbashi, pour le compte de la troisième journée de la phase de poules de la Ligue des champions africaine de football (Groupe C), ayant vu les Sud-africains du Mamelodi Sundowns se neutraliser (2-2) avec Al Hilal SC du Soudan, dans l'autre match de ce groupe. Le Doyen avait tenu bon pendant tout le match, et même au-delà, avant de concéder un pénalty à la 90e+5, permettant ainsi à Michael Kimputu d'offrir une victoire inespérée à son équipe. Un nul aurait mieux arrangé les affaires du Doyen, car ce résultat l'aurait maintenu à seulement trois longueurs des actuels co-leaders du Groupe (C), les Mamelodi Sundowns et Al Hilal SC, qui sont actuellement ex-aequo à la première place, avec 5 unités chacun, en attendant les trois dernières journées de cette phase de poules. Mais avec cette défaite, les Vert et Rouge se retrouvent seuls à la dernière place, avec une seule unité au compteur, soit à quatre longueurs de son adversaire du jour, désormais seul à la troisième place, avec quatre points. Lors de la prochaine journée (la 4e), prévue entre le 30 janvier courant et le premier février 2026, le Mouloudia accueillera le St-Eloi Lupopo à Alger, alors qu'Al Hilal du Soudan se déplacera chez les Mamelodi Sundowns, en Afrique du Sud. Le deuxième représentant algérien dans cette compétition, la JS Kabylie, s'est neutralisée à domicile avec l'AS FAR (0-0). A la fin de cette phase de poules, les deux premiers de chaque groupe se qualifient directement pour les quarts de finale.

COMPÉTITIONS AFRICAINES CDC /CC

Un Bilan Contrasté pour les Clubs Algériens

Si l'USM Alger et le CR Belouizdad ont réussi à s'imposer en Coupe de la Confédération (CDC) à domicile et sur le même score de (2 – 0) face au Djoliba Bamako du Mali et les sud-africains de Stellenbosch FC, ce n'est pas le cas pour le MC Alger et la JS Kabylie qui peinent en Ligue des Champions(LDC).



Rien ne va plus pour les représentants algériens en Ligue des Champions africaine où le MC Alger et la JS Kabylie sont presqu'à la porte à mi-chemin de la phase de groupe, avec aucun succès en trois journées. Samedi, au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, les Canaris ont dû se contenter d'un match nul (0 – 0) face aux marocains de l'AS FAR Rabat, ce qui les contraint à occuper, avec deux points, la dernière place d'un groupe B dominé par les égyptiens d'Al Ahly (7 points) et les tanzaniens de Young Africans (4 points). La JSK est ainsi condamnée à réagir dès samedi prochain en se déplaçant au Maroc pour affronter le même adversaire à Rabat, à huis-clos (20h00), avant d'accueillir Al Ahly, le vendredi 6 février puis se déplacer le 13 du même mois à Dar Es-Salaam pour terminer la phase de groupe face à un autre gros morceau, en l'occurrence les Young Africans. Même si mathématiquement, tout reste possible pour au moins accrocher la deuxième place, la situation s'annonce très compliquée pour les hommes de Josef Zinnbauer ; tout comme pour son collègue du Mouloudia d'Alger, le sud-africain Rhunali Mokwena dont l'équipe a été battue dimanche à Lubumbashi par le FC Saint-Eloi Lupopo (0 – 1) pour le compte du groupe CAvec cette nouvelle sortie ratée, les algérois ne comptent qu'un petit point en trois journées et sont aussi appelés à se reprendre en accueillant à deux reprises sur leur terrain du stade Ali La Pointe de Douéra respectivement les congolais de Lupopo, le vendredi 30 janvier (17h00) puis les soudanais d'Al-Hilal le vendredi d'après 6 février. L'actuel leader du championnat d'Algérie de Ligue 1 est lui aussi condamné à gagner ses deux prochains matchs avant de faire le voyage d'Afrique du Sud pour se mesurer aux Mamelodi Sundowns, premiers du groupe avec le même nombre de points que les soudanais (5), mais un meilleur goal-average. A contrario, le club de Soustara et le Chabab se portent bien en Coupe de la Confédération en occupant la première place de leurs groupes respectifs (A et C), avec une excellente mention pour les Rouge et Noir pour avoir réussi le plein, 9 points en trois sorties face aux ivoiriens du FC San-Pédro, les marocains de l'Olympique Club de Safi et les maliens de Djoliba Bamako. Quant aux Belouizdadis, qui comptent deux succès et une lourde défaite en déplacement (1 – 4) face aux autres congolais de l'AS Otôho d'Oyo, ils sont appelés à faire le plein à la maison lors de la dernière journée face à ce même adversaire, le 15 février au stade Nelson Mandela de Baraki, et d'aller négocier favorablement leurs deux prochains déplacements en Afrique du Sud contre Stellenbosch FC (le 1e février) et face aux tanzaniens de Singida Black Stars FC (le 8 février). Mais pour revenir à la performance des clubs algériens en Ligue des Champions, ces derniers semblent toujours souffrir de la différence de niveau qui les sépare avec les grosses cylindrées du continent qui, elles, bénéficient davantage de moyens et d'effectifs de qualité supérieure. Dans le même moment, les supporters des clubs dénoncent depuis le début de l'actuelle saison les décisions prises par la Fédération algérienne de football qui, selon eux, bloquent toute action de renforcement en recourant à des transferts de qualité, et obligent les clubs à faire jouer des jeunes, encore tendres et manquant d'expérience, au détriment des résultats. En réponse, on peut lire dans le communiqué du dernier bureau fédéral ce passage lunaire : ''le football professionnel constitue un enjeu majeur pour la Fédération. Des mesures ont été engagées afin de renforcer sa structuration, d'améliorer la gouvernance des clubs et de promouvoir une gestion plus saine et durable, conforme aux exigences du professionnalisme et aux critères de la licence de club.

COUPE DE LA CONFEDERATION (GR.C/ 3E JOURNEE)

Le CRB s'impose avec autorité et s'installe en tête

LE CR BELOUIZDAD a réalisé une bonne opération, en prenant la tête du classement du groupe C de la Coupe de la Confédération africaine de football, grâce à sa victoire face aux Sud-Africains de Stellenbosch 2-0 (mi-temps : 1-0), dimanche soir au stade Nelson-Mandela de Baraki, lors de la 3e journée de la phase de poules. Le Chabab a entamé la rencontre tambour battant, parvenant à ouvrir le maque dès la 5e minute de jeu. Idéalement servi par Lotfi Boussouar, l'attaquant Abdennour Belhocini a crucifié le portier adverse, Oscarine Masuluke, d'un tir en pleine surface. En seconde période, le CRB a multiplié les occasions pour se mettre à l'abri, sans toutefois faire preuve de suffisamment de lucidité devant les buts, avant de sceller le sort de la rencontre grâce un penalty obtenu par le Tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda, et transformé par Farid El-Mellali dans le temps additionnel (90e+4). La nouvelle recrue hivernale du Chabab, le milieu de terrain Salim Boukhanchouche (ex-USM Alger), a signé ses grands débuts avec la formation belouizdadie, en tant que titulaire. Le club de Laâquiba parvient à se racheter, deux mois après la lourde défaite concédée à Brazzaville face aux Congolais d'Otoho d'Oyo (4-1), lors de la 2e journée. Un précieux succès qui permet aux joueurs de l'entraîneur allemand Sead Ramovic, de prendre la tête du groupe avec 6 points, à deux longueurs de Stellenbosch et Singida Black Stars (Tanzanie), vainqueur un peu plus tôt dans la journée, à la maison face à Otoho d'Oyo (1-0), ce dernier ferme la marche avec 3 points. Lors de la 4e journée, prévue les 30 janvier, 31 janvier, et 1er février, le CRB se déplacera en Afrique du Sud pour défier Stellenbosch, alors qu'Otoho d'Oyo recevra Singida Black Stars.Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.



FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Le bureau fédéral présente le bilan des activités de l'année 2025

Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réunie en session ordinaire au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a présenté le bilan des activités réalisées au titre de l'exercice 2025, une année «marquée par d'importants efforts axés sur l'amélioration de la gouvernance, le développement du football à tous les niveaux, ainsi que le renforcement des structures organisationnelles et administratives».



A l'ouverture des travaux, le président de la FAF, Walid Sadi, a prononcé une allocution au cours de laquelle il a présenté une synthèse du bilan des activités réalisées au titre de l'exercice 2025 qui marque la première année du mandat du Bureau fédéral en exercice (2025-2029), issu des élections du 25 février 2025. Sur le plan financier, le président de la FAF a relevé «une amélioration significative des ressources de la Fédération grâce à une gestion responsable et rigoureuse, traduisant la volonté affirmée d'atteindre l'objectif de l'autofinancement», selon le site de l'instance fédérale. Par ailleurs, la réflexion engagée sur la réforme du système de compétition «témoigne de la volonté de remédier aux insuffisances constatées sur le terrain, afin d'assurer à terme le bon déroulement des compétitions et de renforcer la crédibilité des instances», a dit M. Sadi, soulignant que des mesures ont été engagées afin de renforcer la structuration du football professionnel, d'améliorer la gouvernance des clubs et de promouvoir une gestion plus saine et durable, conforme aux exigences du professionnalisme et aux critères de la licence de club. «Dans le même esprit, une attention particulière est accordée au football amateur, socle fondamental de la discipline, à travers l'accompagnement des ligues et des clubs amateurs en vue d'améliorer l'organisation des compétitions, les conditions de pratique et la formation, dans une logique de développement équilibré sur l'ensemble du territoire national», a-t-on indiqué. Concernant le football scolaire, la Fédération poursuit sa collaboration avec les institutions concernées afin de renforcer cette pratique à la base, à travers l'organisation de la Coupe d'Algérie scolaire 2025, aux niveaux primaire, collège et lycée, ainsi que la participation aux tournois continentaux, illustrant concrètement cette orientation, selon la même source. Le président de la FAF a souligné que la stabilité de la Fédération «est le fruit d'un travail collectif, permettant aujourd'hui la mise en œuvre effective des différents programmes de développement et le renforcement de la crédibilité de l'instance». Il a enfin appelé l'ensemble des composantes du football national, ainsi que la famille de la presse sportive, à ouvrer conjointement dans l'intérêt général, afin que le football algérien «demeure une activité sportive saine, fédératrice et porteuse des valeurs de respect et de fair-play».

LIGUE 1 MOBILIS

Le CSC recrute l'attaquant Aymen Abdelaziz Lahmeri

LE CLUB Sportif Constantinois (CSC), évoluant en championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a officialisé, dimanche, la signature de l'attaquant Aymen Abdelaziz Lahmeri, en provenance de la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK), après que la direction du club a satisfait à l'ensemble des conditions légales et administratives relatives aux recrutements, indique un communiqué publié sur la page officielle du club.Le même communiqué précise que la direction du CSC a donné son aval suite à la levée de l'interdiction de recrutement après le règlement du dossier du joueur Enow Nkembi et du versement de la garantie financière exigée par la Fédération algérienne de football (FAF), ce qui a permis l'homologation officielle des nouvelles recrues. Cette démarche s'inscrit, ajoute la source, dans le cadre de la stratégie de renforcement de l'effectif en prévision des prochaines échéances sportives. Agé de 29 ans, Aymen Abdelaziz Lahmeri, qui évolue au poste d'ailier offensif, se distingue par sa capacité de percussion, son sens de la création du jeu et son apport significatif dans le secteur offensif. Il a, par le passé, porté les couleurs de plusieurs clubs nationaux de premier plan, notamment la JS Saoura, l'ES Sétif et la JS Kabylie. Au cours de son parcours avec la JS Kabylie, Lahmeri a inscrit quatre buts et délivré six passes décisives toutes compétitions confondues. Il compte également des sélections avec l'équipe nationale des joueurs locaux, des atouts qui font de lui un renfort de qualité pour le CS Constantine en vue de la prochaine phase de la saison.

OLYMPIQUE AKBOU : L'ENTRAÎNEUR LOTFI AMROUCHE REMERCIÉ



L'Olympique Akbou, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé dimanche avoir mis «fin aux fonctions du coach Lotfi Amrouche en tant qu'entraîneur en chef» de son équipe première, arguant d'une «régression dans les résultats techniques» au cours des dernières semaines. «Après une période où les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes du club et de ses supporters, la Direction de l'Olympique Akbou a décidé de mettre fin au contrat de son entraîneur, Monsieur Lotfi Amrouche», a indiqué le club de la Soummam dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.
«Nous remercions Monsieur Amrouche pour son engagement pendant la période passée au club et lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa carrière», pouvait-on encore y lire. L'Olympique Akbou, qui avait fort bien démarré la saison, traverse depuis quelques semaines un passage à vide, qui lui a fait perdre un grand nombre de points. Il reste sur une défaite (1-0) chez l'ES Mostaganem, actuel avant-dernier du championnat et c'est vraisemblablement ce revers qui a été fatal au coach Lotfi Amrouche. Néanmoins ,malgré cette régression, l'OA reste cinquième au classement général de la Ligue 1 Mobilis, ex-aequo avec la JS Kabylie et le MC Oran, avec 23 points pour chaque club.
Pour l'instant, la Direction de l'Olympique Akbou n'a pas dévoilé l'identité du nouvel entraîneur, qui prendra en charge les destinées techniques de l'équipe première.

ABDERRAHIM BOUAKAZ REJOINT L'USMH POUR SIX MOIS

L'USM El Harrach, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 mateur de football, a annoncé lundi le recrutement du jeune meneur de jeu du CRB Adrar, Abderrahim Bouakaz (23 ans), ayant signé un contrat de six mois, qui court jusqu'à la fin de la saison actuelle.
La Direction du club a accompagné son communiqué de quelques photos, montrant le joueur en train de parapher son contrat, avant de prendre la pose avec le maillot officiel du club.»
Je suis très fier de rejoindre ce grand club qu'est l'USMH.
C'est vraiment un honneur pour moi, et tout ce que j'espère à présent, c'est d'être à la hauteur de la confiance placée en moi. Notre objectif est de répondre aux attentes du merveilleux public harrachi, en replaçant son équipe à sa juste place parmi l'élite», a indiqué le natif de Khenchela dans une courte déclaration, accordée au site officiel du club, juste après sa signature.
Les Jaune et Noir, qui restent sur un nul vierge chez l'US Bechar Djedid dans le cadre de la 17e journée du championnat, occupent actuellement la deuxième place au classement avec 35 points à six longueurs du leader la JS El Biar (41 pts), mais le club ne désespère pas de terminer la saison en beauté, en décrochant l'accession tant attendue en Ligue 1 Mobilis. Bouakaz est la quatrième recrue hivernale pour le club banlieusard, après les défenseurs Mouad Redjem et Lahcène Bouziane, ainsi que le jeune milieu offensif, Ramzi Bensafi.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MOSTAGANEM
DAIRA D'AIN TEDELES
COMMUNE DE SOUR
NIF : 096327089000234

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2026

Conformément aux dispositions de l'article 39 alinéa 2 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les articles 61,62,65 et 66 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
le président de la commune de Sour lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale, relatif à l'opération suivante :

- ***Réalisation et Rénovation réseau AEP et séparé en deux lots :***
- ***Lot 01 : Rénovation réseau AEP au douar KESSASSRA 02 accoté douar HDAIDIA***
- ***Lot 02 : Réalisation du Réseau AEP au douar MENANDA***

Condition d'éligibilité : Pour que leurs offres soient recevables, les soumissionnaires doivent :

- *Doivent : apporter la preuve qu'ils disposent d'un certificat de qualification et classification activité principale **travaux Hydraulique catégorie deux (II) ou plus** en cours de validité à la date d'ouverture **en les deux lots**.*

NB :

- ***Il ne pourra être attribué qu'un seul lot par soumissionnaire .***
- ***Chaque lot être attribué par ordre Séquentiel des lots***

Les entreprises remplissent la condition d'éligibilité et intéressées par le présent avis peuvent consulter et retirer le cahier des charges dans la page official de la commune .

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

A/ CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

1- Une déclaration de candidature dûment renseignée datée et signée.

2-une déclaration de probité dûment renseignée datée et signée.

3-Le statut de l'entreprise morale dans le cas échéant.

4- Tous les documents relatifs aux pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise.

*5-Copie du certificat de qualification et classification professionnelle **activité principale travaux hydraulique catégorie deux (II)** ou plus en cours de validité à la date d'ouverture des plis .*

6-Bilan financier de trois dernière année 2022-2023-2024 visé par les services des impôts territorialement compétents.

7- Carte identification fiscale (NIF)

8- registre de commerce électronique.

9- extrait de rôle apurée ou avec échéancier

10-Etat de liste des moyens Humains à mettre a la disposition du chantier dûment justifié par des Copies de diplôme avec l'état des mouvements de salariés valide à la date de l'ouverture des plis.

11-Etat de liste des moyens matériels à mettre sur chantier dûment justifiés par des copies de carte grise ou récépissé avec des attestations d'assurances valides à la date d'ouverture des plis.

*12-Attestation de mise à jour : **CNAS, CASNOS, CACOBATH** valide à la date de l'ouverture des plis*

B/ CONTENUE DE L'OFFRE TECHNIQUE :

1. *La déclaration à souscrire dûment renseignée datée et signée.*
2. *Mémoire technique justificatif détaillée établie par le soumissionnaire.*
3. *L'instruction au soumissionnaire dûment renseignée, paraphée et signée sur chaque page.*
4. *Le cahier des charges signé et paraphé sur chaque page, portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté ».*
5. *Planning des travaux détaillé avec le délai.*

C/ CONTENUE DE L'OFFRE FINANCIERE :

1. *La lettre de soumission dûment remplie datée et signée*
2. *Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé*
3. *Le détail et quantitatif et estimatif dûment rempli et signé*

- *La durée de préparation des offres est fixée à **douze (12) Jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre à la concurrence.*
- *Les offres resteront valides pendant un délai égal à la durée de préparation des offres augmenter de trois (03) mois.*
- *Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –Appel d'offre **N° 01/2026** l'objet de l'appel d'offre*
- *Les offres doivent être reçues par le Service Contractant à l'adresse suivante :*

« BUREAU DU MARCHE COMMUNE DE SOUR ».

- *La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.*
- *La date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00 , Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.*
- *L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière, intervient, pendant la même séance, à la date et à l'heure d'ouverture des plis prévues ci dessus.*
- *Le service contractant, invite par le présent avis d'appel à la concurrence l'ensemble des candidats ou soumissionnaires à participer à la séance d'ouverture des plis.*

Le Jeune Indépendant **du 27/01/2026 / ANEP 2631001139**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat et l'Urbanisme et de la Ville et de l'aménagement du territoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
de Sidi Bel Abbés

N° 01 /OPGI/DG/2026

Sidi Bel Abbés le : 13 JAN. 2026 Numéro d'identification fiscale NIF 099922002228060

2ème AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES (APRES INFRUCTUOSITE)

- Conformément a la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics .
- Conformément au décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics (suivant l'article 112 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics).

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Sidi Bel Abbés_ dont le siège social est à 05 rue Blaha Abbés, wilaya de Sidi Bel Abbés, lance un avis d'appel d'offre national ouvert **avec exigence des capacités minimales** pour :

N°	SITE	DELAI DE REALISATION	CONDITIONS D'ELIGIBILITE
01	LA REALISATION EN LOT UNIQUE DES TRAVAUX EN TCE+VRD DES : 50 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES (LPA 02) et 08 LOGEMENTS PROMOTIONNELS LIBRES Y/C COMMERCE A SIDI BEL ABBES – W. DE SIDI BEL ABBES	18 MOIS	1) **capacités professionnelles ;** - Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale bâtiment, catégorie **trois (03)** ou plus, 2) **Capacités techniques ;** - **2.1 Références professionnelles ;** - Ayant réalisé 50 logements cumulables ou plus. - **2.2 Les Moyens humains ;** le soumissionnaire doit présenter les moyens suivants : - Un (01) **Ingénieur** en génie civil ou master génie civil ou un **Architecte** déclarés à la CNAS. - **CINQ (05)** employés déclarés à la CNAS. 3) **Capacités financières ;** - Ayant réalisé un chiffre d'affaire cumulé des **cinq** (05) dernières années de **10** millions de DA au minimum.

NB :

- Les références devront être accompagnées par des attestations de bonne exécution délivrées par les différents services contractants publics,
- Les Moyens humains doivent être Justifiés par des attestations d'affiliation CNAS valide (aucune autre justification n'est acceptée) + les diplômes de réussite pour l'ingénieur ou master en génie civil ou architecte.
- **NB :** pour le cas ou l'entrepreneur ou le gérant de la SARL est Ingénieur ou master en (GC) ou Architecte, il sera pris en compte, à condition qu'il présente un diplôme de réussite et Attestation de mise à jour CASNOS valide.

* Le Chiffre d'affaire est justifié par les bilans fiscaux des 05 dernières années (du 2020 jusqu'à 2024 ou du 2021 jusqu'à 2025)- ou tout autre document justifiant le chiffre d'affaire et doivent porter l'accusé de dépôt auprès des services des impôts.
- les entreprises récentes peuvent présenter :
 - UN (01) seul bilan dont le chiffre d'affaire égale ou supérieure à 10 millions de DA.
 - Deux (02) bilan fiscaux dont le chiffre d'affaire cumulé égale ou supérieure à 10 millions de DA..

Les entreprises éligibles Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de sidi bel abbés –wilaya de sidi bel abbés contre paiement des frais de reproduction fixés à 5 000,00 DA non remboursables.

Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exige par le cahier des charges, doivent être présentées dans Trois (03) enveloppes distinctes :
- une enveloppe contenant « **Le dossier de candidature**» avec l'ensemble des documents exigés dans cahiers des charges.
-une enveloppe contenant « **l'offre technique** » avec l'ensemble des documents exigés dans cahiers des charges.
-une enveloppe contenant « **l'offre financière** » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 12 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.
Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 12 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Les Trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE SIDI BEL ABBES
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
Portant
LA REALISATION EN LOT UNIQUE DES TRAVAUX EN TCE+VRD DES :
50 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES
(LPA 02) et 08 LOGEMENTS PROMOTIONNELS LIBRES Y/C COMMERCE
A SIDI BEL ABBES – W. DE SIDI BEL ABBES

La date de dépôt des offres est fixée au **dixième** (10) jour avant 12h00mm, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux.
- L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières se fera le même jour.
- L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières est prévu en séance publique et se tiendra le dernier jour de la préparation des offres a partir de la 1er publication de l'avis d'appel d'offre national dans les quotidiens nationaux à 13 heure. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis au niveau de la direction.
-Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 100 jours a compter de la date de la parution.
-Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Le Jeune Indépendant **du 27/01/2026 / ANEP 2631001172**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRÀULIQUE DE LA WILAYA D'Oran
SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET MOYENS
BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS
NIF : 097331019173813

PROJET : ETUDE DE PREVENTION DES INONDATIONS ET PROTECTION DU POLE URBAIN AHMED ZABANA

Avis d'appel D'offres National Ouvert avec exigences
De capacités Minimales N° 01 /2026

La Direction de l'Hydraulique de la Wilaya d'Oran, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales

N°01/2026 pour le projet suivant ; **PROJET : ETUDE DE PREVENTION DES INONDATIONS ET PROTECTION DU POLE URBAIN AHMED ZABANA**

Les bureaux d'études intéressées, titulaires d'un agrément en cours de validité délivré par le ministère de l'Hydraulique, peuvent retirer le cahier des charges et justifiant en moins d'une attestation de bonne exécution intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier de charges à partir de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP et les quotidiens nationaux ou régionaux ou presse électronique , Pour que l'offre soit éligible, les soumissionnaires doivent répondre aux conditions suivantes :

A1-Capacités professionnelle :
–Disposer d'un agrément en cours de validité délivré par le Ministère de l'hydraulique, statut de création pour les bureaux d'études étatique .

A2- Capacité technique :
-Avoir réalisé sur la base d'attestation de bonne exécution, précédant à la date de dépôt de l'offre :
-ayant réalisé au moins une (01) étude de protection contre les inondations par des infrastructures en béton armé (Canal ou Mur de soutènement et buse d'eau pluviale.

A3- Capacité financière:
-Avoir un chiffre d'affaire moyen des 03 dernières années ≥ **2 000 000,00 DA.**

Les bureaux d'études peuvent retirer le cahier des charges à partir de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP et les quotidiens nationaux ou régionaux, auprès de la Direction de l'Hydraulique (Bureau Des Marchés) Zone Administrative –Ilot 26 USTO Oran .

- Les offres doivent être accompagnées des pièces et les documents Fiscaux et parafiscaux doivent être fournis en copie en cours de validité.

A. LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

Déclaration de candidature renseignée en totalité datée et signée selon le model ci-joint.
Dans la déclaration de candidature, le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il :
* n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret.

* n'est pas en redressement judiciaire et que son carier judicaire datant de moins de trois (03) mois porte la mention « néant » dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général d'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
* est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.
* est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers pour les artisanats d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché.
* a effectué le dépôt des comptes sociaux pour les sociétés de droit algérien.
* détient un numéro d'identification fiscale pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères.
-Une déclaration de probité : remplis daté et signé.

CAPACITÉ PROFESSIONNELLES : agrément en cours de validité délivré par le Ministère de l'hydraulique, statut de création pour les bureaux d'études étatique
Capacités financières : moyens financières justifiés par un bilan des trois (03) dernières années approuvés par les services des impôts + les références bancaires.

- Capacités techniques :

Moyens Humaines :
* liste nominative du personnel d'encadrement avec leurs CV signés et diplômes justifiés par la mise à jour CNAS validité + attestation d'affiliation valide + mise à jour CACOBATPH.

Moyens Matériels :
Cartes grises propre au BET avec assurance ou facture d'achat définitive au nom du BET
-Référence professionnelles : justifiées par des attestations de bonnes exécutions similaires à ceux prévus dans le cadre du marché délivrées par des maitres d'ouvrages publics.
Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et délégation du service public ; les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché par les documents suivantes :

1. Copie du registre de commerce.
2. Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité.
3. Extrait de rôles apurés ou avec un échéancier de payement et porte la mention de inscrit au fichier National des fraudeurs.
4. Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur général de l'entreprise datant moins de (03) mois.
5. Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés de la dernière année.
6. Copie de numéro d'identification fiscale « NIF »

Les copies des différents documents doivent être obligatoirement lisibles.

2 – OFFRE TECHNIQUE

- Déclaration à souscrire renseignée en totalité datée et signée selon le model ci-joint
- Cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Délai d'exécution + planning d'exécution des travaux
- Mémoire technique.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre Document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 Portant réglementations des marchés publics et délégation du service public

Les copies des différents documents doivent être obligatoirement lisibles.

3 – OFFRE FINANCIERE

- Lettre de soumission datée, remplie et signée
- Bordereau des prix unitaires daté, rempli en chiffre et en lettre et signé(BPU)
- Devis quantitatif et estimatif daté, rempli et signé (DQE)

Direction de l'Hydraulique de la wilaya d'Oran 26 Ilot zone des sièges USTO ORAN
Avis d'appel D'offres Ouvert avec exigences de

Capacités Minimales N°01 /2026

PROJET : ETUDE DE PREVENTION DES INONDATIONS ET PROTECTION DU POLE URBAIN AHMED ZABANA

Déposé auprès de la : Direction de l'Hydraulique cité USTO-ORAN, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 H 00 au plus tard : Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôts des offres est prorogée jusqu'au jour Ouvrable suivant

La durée de préparation des offres est fixée à **15** jours, à compter de la 1er parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

L'ouverture des plis des offres techniques et financière sera effectuée le jour correspondant au dernier jour de la durés de préparation des offres à 14h00 en séance publique au siège de la D.R.E.VV d' ORAN.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale au délai de préparation des offres augmenté de **(03) trois** mois.

Le Jeune Indépendant **du 27/01/2026 / ANEP 2631001181**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA

Avis de consultation N°03 /2026

Conformément aux dispositions des articles 36,37,38, 39 , 46 et 18 de la loi 23-12 du 18 Mouharem 1445 correspondant au 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et à l'article 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,la Direction des travaux publics de la wilaya de Bejaia identifiée sous le numéro fiscale (NIF) N° **408015000006082** lance une consultation suite à l'infructuosité du 2éme avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif au projet :

Projet : Traitement des différents dégâts causés par les intempéries sur CW15A PK00+000 au PK26+400 communes Aokas et Tizi N'Berber

2-Seuls les entreprises justifiant d'un certificat de qualification et de classification professionnels Catégorie Quatre (IV) ou plus activité principale Travaux Publics et justifiant d'avoir réalisé durant les dix dernières années y compris l'année en cours sur RN ou CW ou CC au moins un projet de route (revêtement ou aménagement ou réhabilitation ou modernisation ou renforcement) ou de glissement (traitement ou réparation ou confortement ou consolidation) ,appuyé d'attestation ou certificat de bonne exécution délivrée par le maitre de l'ouvrage d'une administration publique (cette attestation doit contenir la date de réception définitive du projet) ou joindre le PV de réception définitive, Sont autorisées à soumissionner.

2-Chaque entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs projets et peut être retenue pour un projet ou plusieurs projets mais avec des moyens humains et matériels distincts et ce dans le cadre du programme de réparation des dégâts causés par les intempéries concernant les 57 projets ,lancé dans le cadre de la procédure d'avis d'appel d'offres.
NB :-L'évaluation se fera projet par projet.
-L'attribution se fera suivant la formule la plus avantageuse à l'administration.

Les entreprises peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de la direction des travaux publics (DTP), sise au 5 Boulevard des frères BOUAOUINA Bejaia , contre paiement d'un montant de **cinq milles dinars (5000,00 DA)** représentant les frais de soumission à verser au compte trésor de la wilaya de Bejaia **N°181-101 ,**sauf les micro entreprises sont dispensées .

Les offres doivent parvenir sous pli principal scellée et anonyme et portant la seule mention :

Avis de consultation N°03 /2026

Projet : Traitement des différents dégâts causés par les intempéries sur CW15A PK00+000 au PK26+400 communes Aokas et Tizi N'Berber
-A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Adressé à : Monsieur Le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Bejaïa, 05 Boulevard des frères BOUAOUINA -BEJAIA-06000.

Cette enveloppe principale anonyme abritera trois autres enveloppes scellées.
La première enveloppe contenant l'ensemble des pièces du dossier relative au dossier de candidature et ne comportant aucune inscription autre que «Dossier de Candidature » et le nom de l'entreprise, la deuxième contenant les pièces relatives à l'offre technique et ne comportant aucune inscription autre que «offre technique » et le nom de l'entreprise et la troisième enveloppe contenant l'offre financière et ne comportant aucune inscription autre que «offre financière » et le nom de l'entreprise.

- ✓ **La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP.**
- ✓ **La date et l'heure limite de dépôt est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12 heures.**
- ✓ **Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.**
- ✓ **Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis des offres techniques et financières aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, au siège de la Direction des Travaux Publics à 14 heures,**
- ✓ **Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.**

Le Jeune Indépendant **du 27/01/2026 / ANEP 2616002473**

CES 2026 : comment l'IA, les robots et la domotique vont vraiment changer votre quotidien



LAS VEGAS ne dort jamais vraiment. C'est dans ce théâtre permanent que le Consumer Electronics Show s'installe chaque année comme chez lui : la ville et le salon partagent la même philosophie, celle de la promesse, du spectacle et du « toujours plus ».

Pendant plusieurs jours, nous avons marché sans compter, d'un hall à l'autre, le regard saturé d'écrans et l'esprit bombardé de slogans. Démonstrations millimétrées, discours parfaitement rodés, innovations annoncées comme autant de promesses sans lendemain… Le CES sait vendre le futur comme les casinos savent vendre le rêve. Et, comme à Las Vegas, il y a toujours deux réalités qui cohabitent : d'un côté, des idées réellement excitantes ; de l'autre, une mise en scène frôlant le ridicule. Cette année, l'IA est partout. Mais derrière le mot magique et après une petite semaine pour digérer, on a surtout vu une industrie en quête de cas d'usage : PC dopés aux NPU, TV plus malines, promesses de santé préventive et domotique qui essaie enfin d'être moins pénible. Un futur, oui, mais un futur qui doit prouver qu'il sert à quelque chose.

Mathieu Grumiaux — Maison connectée

Après la maison, les marques tech veulent s'installer dans votre jardin

Entre la keynote XXL de Lenovo à la Sphere (et son show hallucinant avec Gwen Stefani) et les stands plus terre-à-terre, je ressors de ce CES 2026 avec une impression mitigée : de vraies idées… et pas mal de ralentissements.

Le secteur du nettoyage, justement, a nettement levé le pied. Hors Roborock et son Saros Rover (premier robot « à jambes » pensé pour les escaliers), le reste ressemble surtout à des itérations : Mova et ses 40 000 Pa, Ecovacs et son jet de détergent, et côté aspirateurs laveurs, peu de nouveautés marquantes (à l'exceptions du Roborock F25 ACE Pro et de deux modèles chez Tineco).

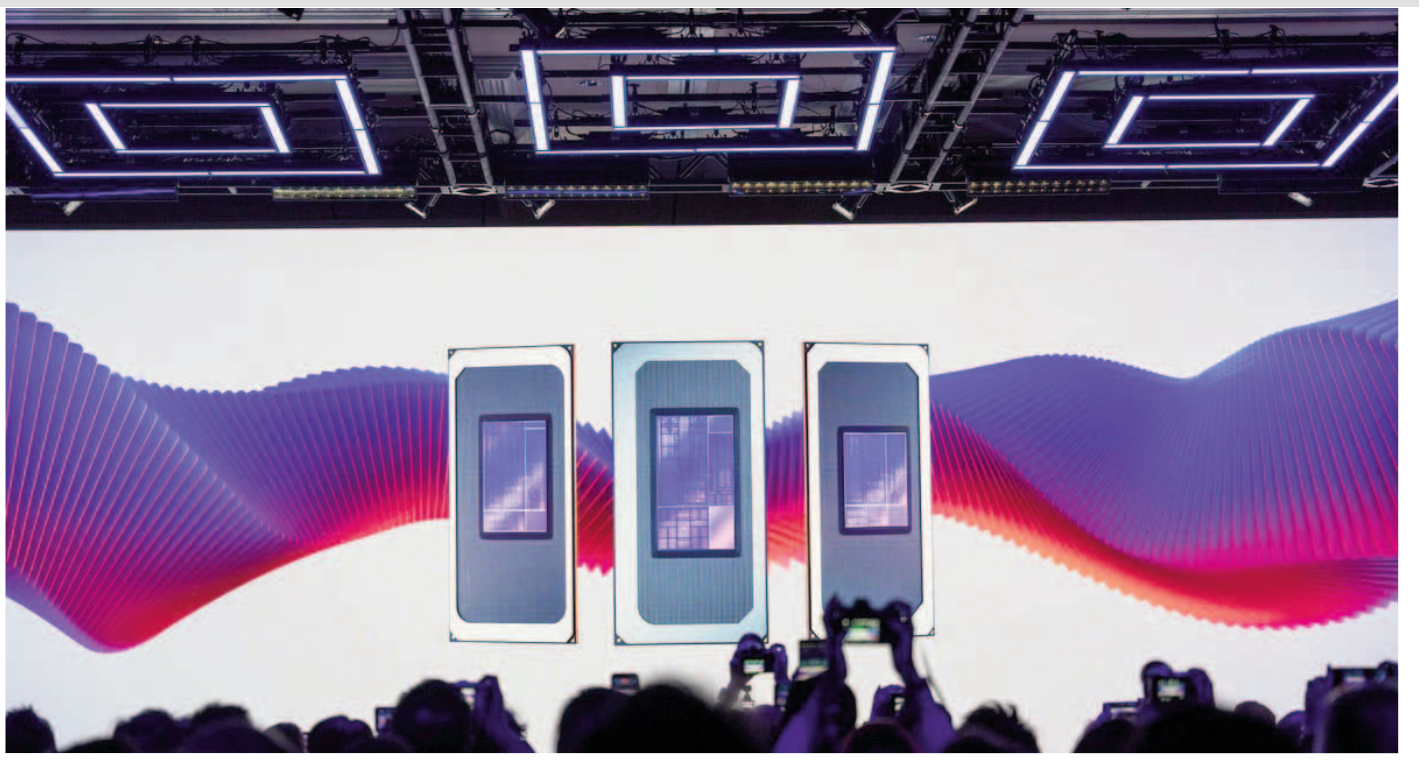
En revanche, les marques veulent clairement déborder de la maison vers le jardin. Les robots tondeuse étaient partout (Roborock annoncera sa première gamme dès ce printemps, mais aussi Ecovacs, Mova, Mammotion). Et les robots de piscine ont apporté les « vrais » moments waouh : IA chez Aiper, station de nettoyage autonome chez Beatbot, et Mammotion qui pousse l'idée plus loin avec Spino, capable d'immerger et de récupérer le robot via un bras mécanique. Dernier signal fort : Dreame, qui se rêve en géant de l'électroménager et vient marcher sur les plates-bandes de LG/Samsung jusqu'à se positionner à côté des historiques.

Matthieu Legouge — Image & Son

Téléviseurs : le haut de gamme façon puzzle

Côté téléviseurs, le CES 2026 confirme un basculement déjà bien lancé : le haut de gamme ne se résume plus à une techno reine, mais à un empilement d'options. OLED, QD-OLED, MiniLED, SQD-MiniLED, RGB MiniLED, Micro RGB… le premium se fragmente, et le décryptage devient indispensable.

Sur le LCD, la complexité saute aux yeux. TCL pousse son SQD-MiniLED (X11L). Hisense mise sur le RGB MiniLED evo, avec une LED cyan (116UX Evo, puis déclinaisons plus accessibles).



Cyberpunk 2077 sur un PC portable ultra-fin : la claque Intel Panther Lake !

Comme prévu, c'est bien au CES 2026 qu'Intel a donné le coup d'envoi de ses nouveaux processeurs mobiles Core Ultra de série 3 « Panther Lake ». Nous avons pu tester par nous-mêmes ces nouveaux SoC… ou du moins leur partie graphique sous architecture Xe3. Voici nos premières impressions.

C'est dans une sorte de grande salle de classe, avec un bureau et un PC pour chaque journaliste et deux grands écrans de démonstration plaqués sur le mur du fond, à la place de tableaux noirs, qu'Intel a permis à quelques chanceux (dont nous faisions partie) de tester en avant première la partie graphique Arc B390 installée à bord des meilleures variantes de ses nouveaux processeurs Core Ultra de série 3 « Panther Lake ».

À l'aide d'un PC portableLenovo IdeaPad Pro 5 de 16 pouces, qu'Intel nous a permis d'utiliser à notre guise (ou presque, nous y reviendrons) pendant environ 1 heure et 30 minutes, nous avons pu nous faire une idée assez précise du meilleur de ce que le géant américain parvient à proposer sur cette nouvelle génération de produits. Et attention, ça décoiffe… malgré quelques interrogations tout de même.

Le Core Ultra X9 388H s'est laissé approcher

Avant de vous parler plus précisément de nos conditions de tests et des résultats obtenus, revenons rapidement sur la puce Panther Lake que nous avons pu tester : le Core Ultra X9 388H (couplé ici à 32 Go de LPDDR5X)

Comme nous l'expliquions dans notre dossier dédié, les nouvelles puces d'Intel s'appuient sur une architecture graphique Xe3 flambant neuve. Le Core Ultra X9 388H, modèle le plus haut de gamme annoncé par Intel, mise ainsi sur une partie graphique B390 regroupant elle-même 12 de ces cœurs Xe3 (gravés en 3 nm par TSMC) — le maximum possible dans la nouvelle gamme du géant californien.

La dite partie GPU dispose par ailleurs de 12 unités de calcul vouées au traitement du ray tracing. Quant au volet CPU de ce même processeur, il fait de son côté palpiter 16 cœurs (gravés cette fois à l'aide du protocole 18A d'Intel). Un rapide coup d'œil au tableau des différentes configurations Panther Lake, dévoilé par Intel durant le CES, nous place par contre face à l'un de nos premiers petits regrets : seules trois références sur les 14 annoncées au total s'équiperont de cette partie graphique



Arc B390 à 12 cœurs Xe3 : les Core Ultra X9 388H, Ultra X7 368H et Ultra X7 358H.

À l'exception notable du Ultra 5 338H et de son iGPU B370 à 10 cœurs (déjà privé d'une partie de ses bijoux de famille), les autres puces de la grande famille Panther Lake devront se contenter d'une partie graphique Intel Graphics sérieusement castrée, puisqu'elle est limitée à 2 ou 4 cœurs. Un ersatz bien loin de ce que nous avons pu tester à Las Vegas. Tenez-le pour dit.

Quoi qu'il en soit, Intel promet de très belles choses pour son B390 en gaming. À plus forte raison quand le XeSS et son upscaling x2 sont de la partie. Dans ce contexte, en 1080p/Élevé, la firme nous promet des performances comparables à ce que permettrait une petite carte graphique dédiée Nvidia GeForce RTX 4050… mais avec un TGP nettement inférieur (45 W maximum ici contre 65 W pour la puce de Nvidia). De quoi battre aisément certaines solutions concurrentes comme l'AMD Ryzen AI 9 HX 370, balayé avec 73 % de performances en moins dans les mêmes conditions malgré son TGP supérieur (53 W). En l'état, ces promesses ne nous paraissent pas irréalistes du tout au regard de ce que nous avons pu observer par nous-mêmes. Au contraire même, car avec les bons réglages, la meilleure des puces Panther Lake assure clairement le spectacle en gaming.

Beaucoup de muscles en jeu… sur secteur comme sur batterie ?

Nous l'avons brièvement évoqué plus haut : si Intel nous a bien laissé manipuler comme on le voulait un IdeaPad Pro 5 sous Core Ultra X9, tout n'était pas autorisé lors de notre session de test.

Première contrainte : ne pas lancer de benchmarks synthétiques sur l'appareil. 3D Mark et Cinebench R24, qui constituent la pierre angulaire de bien des tests de performances sur Clubic, n'étaient donc pas au programme. Seconde contrainte : se restreindre à la sélection (heureusement abondante) de jeux récents préinstallés par Intel sur le PC (via Steam). Parmi eux, et par chance, deux titres que nous avons l'habitude d'utiliser lors de nos propres tests : Cyberpunk 2077 (que nous employons le plus souvent lors de nos essais de PC portables gaming avec cartes graphiques dédiées) et Shadow of the Tomb Raider (utilisé sur Clubic pour les tests d'iGPU).

Sur Shadow of the Tomb Raider, en définition Full HD+ (1920 par 1200 pixels), avec les réglages graphiques les plus élevés disponibles (textures ultra, filtrage x16, ombres élevées, occlusion ambiante HBAO+…), nous avons obtenu un framerate moyen de 62 FPS. En définition QHD+ (2560 par 1600 pixels) cette fois, en maintenant les mêmes réglages, nous passions à 42 FPS en moyenne.

Sur Cyberpunk 2077, en Full HD+, avec les préréglages graphiques « élevés », le suréchantillonnage XeSS 2.0 activé en niveau « Auto », et le raytracing actif (niveau « Low »), nous montions à 55 FPS moyens. En conservant ces mêmes réglages, mais en nous amusant à afficher la définition 2,8K native de l'écran (2880 par 1800 pixels), nous passions cette fois à 35 FPS.

Notez bien que la génération d'images d'Intel n'était pas activée. Nous l'avons fait à la faveur de deux autres tours de piste sur Cyberpunk, toujours avec les mêmes réglages, en Full HD+, puis en définition QHD+…

avec la génération d'image x2 (seulement) d'Intel. Résultat des courses : 94 et 74 FPS au compteur respectivement.

À première vue, ces performances sont similaires à celles d'une petite carte graphique dédiée d'ancienne génération.

La comparaison avec une RTX 3050 dont nous avions entendu parler il y a plusieurs mois est, d'après nous, assez imprécise...

Suite et Fin

Cyberpunk 2077



LE PARALLÈLE établi par Intel avec la RTX 4050 nous semble dans une certaine mesure plus juste — même si l'on restera prudents en l'absence de points de comparaison plus étoffés.

Ce qui est certain, c'est que le Core Ultra X9 388H bât sans problème la puce M4 d'Apple sur le plan graphique, et dépasse même ce que la puce M5 d'un MacBook Pro parvient à faire sur Cyberpunk 2077 et Shadow of the Tomb Raider.

Dans la même veine, l'ancienne génération d'Intel est largement distancée, tandis que les puces AMD Strix Point (Ryzen AI 9 HX 370) sont coiffées au poteau elles-aussi. En matière de SoC, seules les solutions AMD Strix Halo (Ryzen AI Max+ 395) nous paraissent conserver une petite longueur d'avance sur le plan iGPU… mais leur diffusion très réduite sur le marché les handicape depuis de longs mois.

Ces observations mériteront bien sûr d'être validées ou non (encore une fois) à l'occasion d'un test plus poussé dans nos bureaux, mais la première impression fournie par ce premier essai n'en reste pas moins excellente.

D'autant qu'une longue session de jeu sur Battlefield 6 nous a aussi permis de constater que de gros studios comme DICE ont soigné l'optimisation de leurs titres pour Panther Lake.

Pendant 30 minutes de gameplay en ligne (mode conquête sur plusieurs maps), la stabilité du jeu sur l'iGPU de notre Core Ultra X9, et sa bonne fluidité nous ont impressionnés. En Full HD+ / Élevé, avec un soupçon de XeSS 2, mais sans génération d'images, nous tenions le cap des 45 à 55 FPS sans baisse de régime. Y compris lors des scènes les plus remuantes.

La cerise sur ce beau gâteau touche à la question de l'efficacité énergétique. Pas de surchauffe de l'appareil de test durant notre heure et demie d'essais divers. Les ventilateurs étaient actifs, c'est vrai, mais sans jamais se montrer trop bruyants. Le châssis, quant à lui, restait tiède, y compris aux endroits habituellement marqués par la chauffe.

Et pour parachever le tout, les performances développées par notre Core Ultra X9 ne semblaient pas varier lorsqu'on débranchait le chargeur.

Reste à savoir si cette maîtrise thermique peut aussi être répliquée sur des appareils plus compacts que l'IdeaPad Pro 16, et combien de temps de telles séquences pourraient être soutenues sur batterie avant l'extinction des feux. Ça, nous n'avons pas pu le savoir.

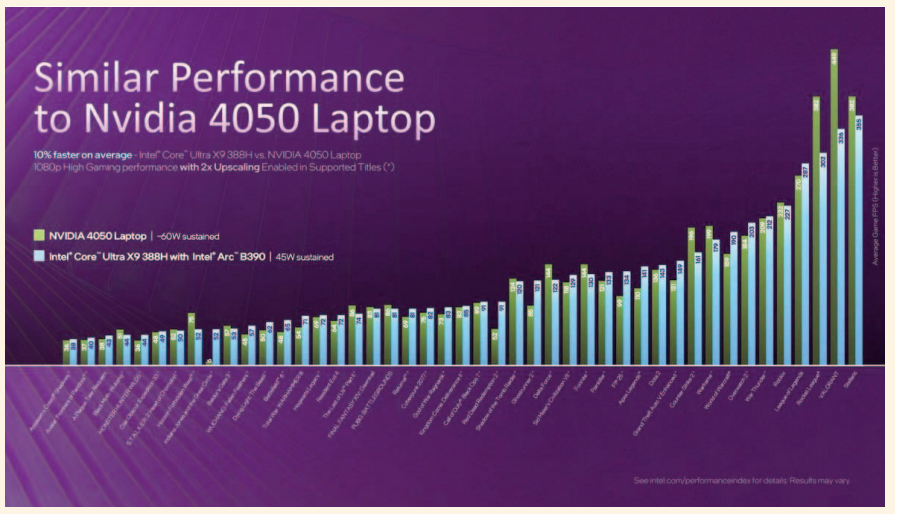


Le flou des performances CPU

Vous l'avez probablement compris à ce stade, nous avons été très séduits par l'expérience graphique proposée par Intel avec ses nouvelles puces Core Ultra de série 3… mais une zone d'ombre gênante subsiste par contre sur le plan des performances CPU. Car en la matière, le géant américain fait preuve d'une discrétion qui confine à la pudibonderie. Cela nous pousse à la méfiance.

Comme nous l'indiquions plus haut, il nous était par exemple interdit de lancer Cinebench R24 sur le Core Ultra X9 388H, et Intel n'a pas vraiment profité de la seconde séance de démonstration à laquelle nous étions conviés pour communiquer sur des performances précises.

À la place, des cas pratiques de ce que l'on peut faire avec un SoC Panther Lake au quotidien, des indices de performances du NPU pour les activités liées à l'IA calculée localement, ou encore des estimations d'autonomie sur certains modèles. Rien de très précis concernant les performances CPU, donc. Ce qui n'est pas pour nous rassurer. Ce qu'Intel martèle depuis des mois, c'est qu'il vise les performances d'Arrow Lake-H, avec l'efficacité de Lunar Lake. De là à y voir un moyen détourné de nous promettre des performances de 2025 en 2026, il n'y a qu'un pas. Cela dit, la prestation d'Arrow Lake-H était loin de décevoir lors de son lancement en début d'année dernière. Nous nous attendons donc à du très correct… mais sans percée notable d'Intel sur le plan CPU. Réponse très bientôt, puisque nous allons recevoir une première machine Panther Lake en prêt avant la fin janvier.



GeForce NOW prend enfin en charge les contrôleurs orientés simulation de vol



SI LA QUALITÉ du streaming assuré par les serveurs GeForce NOW ne fait pas vraiment débat, les options peuvent parfois sembler un peu justes…NVIDIA a donc décidé d'enrichir son GeForce NOW d'une nouvelle option attendue par de nombreux pilotes en herbe qui vont maintenant pouvoir assouvir leur passion stick entre les mains et lunettes de pilotes sur le nez comme un certain président que nous ne nommerons pas.

Le T.Flight HOTAS One et ses petits frères

Historiquement, GeForce NOW a d'abord été connu sous le nom de NVIDIA GRID, et ce, dès la fin de l'année 2013. C'est toutefois en février 2020 que GeForce NOW a pris son véritable envol et connaît, depuis, un succès certain.Alors que NVIDIA met en avant, à raison, la puissance de ses serveurs qui, au moins pour une partie des joueurs abonnés, donnent accès aux technologies les plus modernes des GeForce RTX 5080. Pour autant, il est amusant de constater que, jusqu'à présent, il n'était pas possible de faire fonctionner de manière à peu près correcte, les joysticks de simulation de vol. « Jusqu'à présent » car NVIDIA a enfin corrigé le tir, même s'il n'est pour l'heure encore question que de peu de périphériques. Officiellement, un seul est même pris en charge, le T.Flight HOTAS One de Thrustmaster que NVIDIA se propose même de vous faire gagner à travers un petit concours.

De nouvelles options pour les simulations de vol

NVIDIA précise que la prise en charge du T.Flight HOTAS One s'inscrit en réalité dans quelque chose de plus large qui permet de profiter « des roulis, lacets et autres variations de puissance avec une précision inégaliée ».Il est vrai que pour se faire plaisir avec un simulateur de vol, il est vivement conseillé de disposer du matériel adéquat, peut-être plus encore que sur un jeu de courses automobiles. La dernière mise à jour GeForce NOW permet donc de brancher les kits HOTAS (pour Hands on Throttle and Stick ou Mains sur Manche et Manette en français).

Au sein de l'application GeForce NOW, une nouvelle catégorie

« Flight Controls » doit faire son apparition, mais reconnaissons que – pour le moment – nous la cherchons toujours à Clubic. Sans doute une question de mise à jour pas bien appliquée : une chose est en tout cas certaine, cette prise en charge longtemps attendue devrait ravir tous les fans de DCS ou Flight Simulator.

Vous rêviez d'une manette avec volant à retour de force intégré ? Voici Swift Drive !

AU CES 2026, GameSir a présenté une manette de jeu pour le moins étonnante, dédiée à la course automobile, et qui intègre donc… un volant. Mais est-ce réellement une bonne idée ? À l'heure où les périphériques de jeu manquent souvent d'originalité, difficile de ne pas se souvenir du JogCon de Namco, cette manette à molette qui promettait des sensations de pilotage inédites à la fin des années 90. Plus de vingt ans plus tard, dans le cadre du CES 2026, l'idée refait surface : une nouvelle manette s'apprête à intégrer… un véritable volant à retour de force !

Le retour du JogCon de Namco

C'est précisément le pari qu'a fait GameSir avec sa nouvelle manette Swift Drive. À première vue, elle semble adopter un design plutôt classique, hormis un bouton circulaire placé au centre, qui attire immédiatement l'attention.



Record du nombre de passagers d'un vol d'avion



Le plus grand nombre de passagers embarqués dans un même vol a été enregistré en 1991 lors de opération Salomon d'évacuation des juifs éthiopiens d'Addis-Abeba à Jérusalem. Un Boeing 747 a embarqué 1222 passagers (1087 enregistrés plus les bébés) soit environ 3 fois sa capacité habituelle ! Visiblement, personne n'avait attaché sa ceinture à l'époque !

Aux USA, Les distributeurs automatiques tuent 4 fois plus de personnes que les requins chaque année !



Entre 1978 et 1995, il y avait 37 décès causés par les distributeurs automatiques aux USA pour une moyenne de 2,18 décès par an. Au cours de la dernière décennie, il y avait un total de six décès enregistrés. Tandis que la moyenne de décès causés par les requins est de 0,6 par ans.
Aussi absurde que cela puisse paraître, mais c'est la vérité. En effet, selon ces statistiques les distributeurs automatiques sont 4 fois plus mortels que les requins aux États-Unis.

Notre cerveau peut stocker 10 fois plus d'informations que nous le pensions !

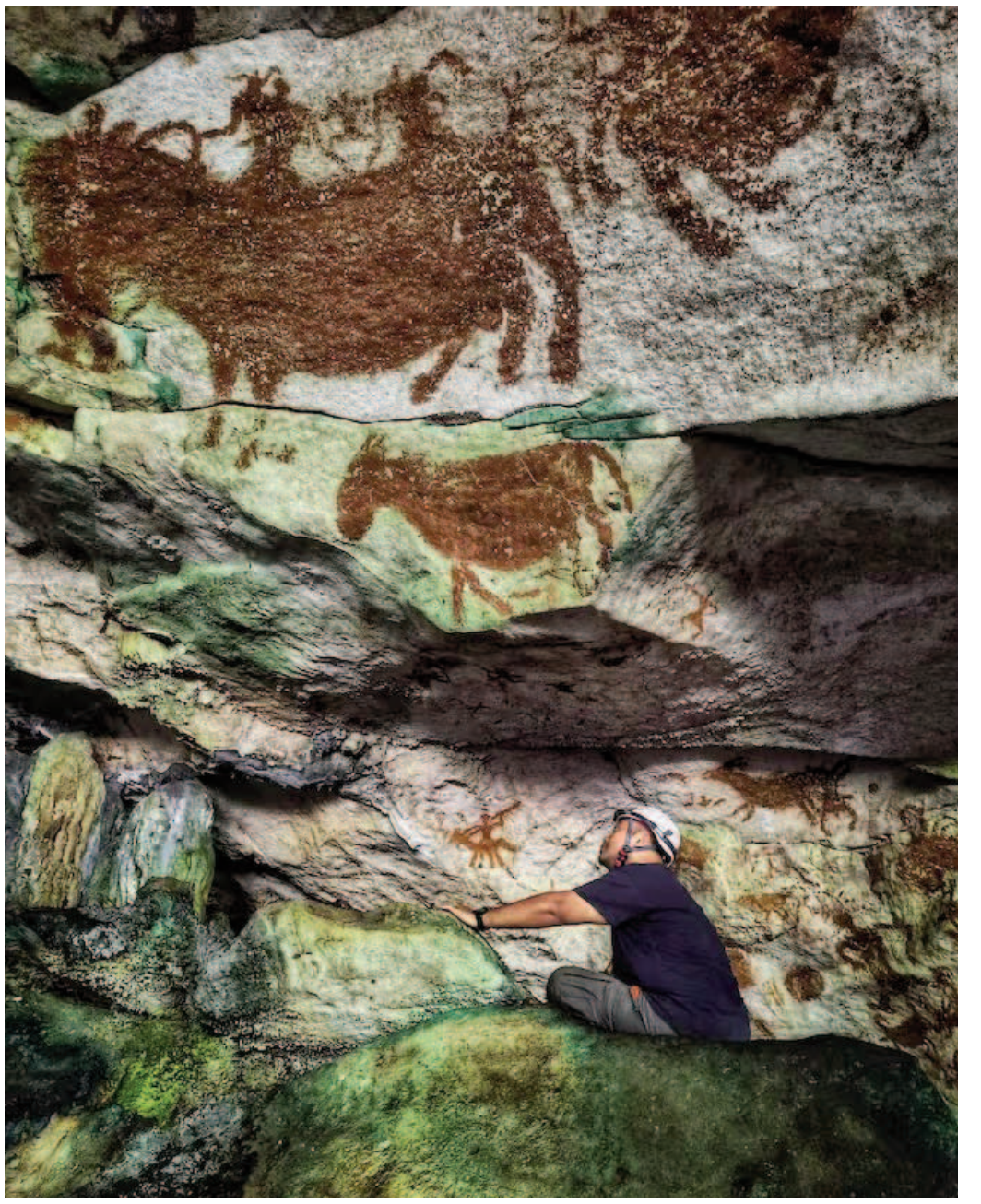


Le cerveau humain est souvent comparé à un ordinateur en termes de mémoire. Lorsque les informaticiens parlent de mémoire, ils se réfèrent à la RAM (mémoire vive) et au stockage du disque dur. Lorsqu'on se réfère au cerveau humain, les neuroscientifiques parlent de mémoire à court terme, qui est comme la RAM et la mémoire à long terme, qui est semblable à un disque dur. Selon les estimations précédentes notre cerveau peut contenir entre 1 et 2500 téraoctets (un téraoctet est égal à 1000 gigaoctets). Mais une nouvelle étude de Salk Institute for Biological Studies en Californie a montré que ces estimations semblent être d'une grandeur trop faible par rapport à la capacité de notre cerveau.
En créant une reconstruction de calcul d'un segment du tissu de l'hippocampe (partie du cerveau qui présente le centre de la mémoire), une équipe dirigée par Terry Sejnowski de Salk Institute a constaté que la taille entre deux synapses (zones qui permettent le passage de l'information entre deux neurones ou un neurone et une autre cellule) n'excédais pas les 8% ce qui leur a permis de calculer la capacité potentielle de notre cerveau.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

La plus ancienne peinture pariétale au monde découverte en Indonésie

Des mains qui montrent le chemin: des chercheurs ont découvert en Indonésie le plus ancien exemple d'art pariétal au monde, vieux de 67.800 ans, nouvelle piste de réflexion sur les routes de migration de l'homme moderne.



Ces trésors archéologiques se trouvent sur l'île de Célèbes (en français), dénommée Sulawesi en indonésien. Cette grande île en forme de K, territoire de l'archipel indonésien situé entre Brunei et les Moluques, au nord de l'Australie, est bien connue pour sa richesse pariétale.

Les plus anciennes peintures de l'humanité

"On travaille en Indonésie depuis longtemps. En 2014, on avait daté des peintures d'au moins 40.000 ans. Puis d'autres de 45.000 ans. Et puis l'année dernière, on en avait daté de 52 à 53.000 ans, qui étaient donc les plus anciennes du monde avant notre nouvelle découverte", retrace auprès de l'AFP l'archéologue canadien Maxime Aubert, de la Griffith University de Brisbane en Australie et co-auteur de l'étude publiée mercredi dans Nature.
Ces dernières années, les travaux de Maxime Aubert et de ses collègues des universités australiennes et de l'agence nationale de recherche et d'innovation indonésienne (BRIN) ont bouleversé notre connaissance des origines de l'art pariétal.
Longtemps pensées comme seulement européennes, et notamment liées aux découvertes des grottes de
Lascaux (23.000 ans avant notre ère), puis de la grotte Chauvet (36.000 ans), les origines de l'art pariétal ont basculé vers l'Asie et pris dans le même temps un coup de vieux, plus proche de la datation estimée de la sortie d'Afrique de l'Homo Sapiens, l'homme moderne, 70.000 ans avant notre ère.Depuis, l'équipe continue ses recherches et remonte le fil du temps, des arts, et des migrations de l'homme moderne.
"Là, on a décidé d'aller dans des grottes de l'île de Muna, au sud-est de Sulawesi, sur les conseils d'Adhi Agus Oktaviana, premier auteur de l'étude", explique Maxime Aubert.

Des mains au pochoir

Ils y ont découvert "des mains en négatif, faites au pochoir, probablement à l'ocre rouge, avec sur l'une d'elle, des doigts retouchés pour devenir pointus, comme des griffes, un style de peinture qu'on voit uniquement à Sulawesi", souligne-il.
Pour les dater, l'équipe de chercheurs internationaux a eu recours à la datation uranium-thorium. Celle-ci consiste à prélever des carottes de 5 mm de diamètre au sein des "cave popcorn" (popcorns des cavernes), des amas de calcite qui se forment couche après couche sur les parois des grottes et donc sur les peintures.
Dans ces popcorns, se trouve de l'uranium, à différent état de précipitation selon les couches, puis du thorium, élément plus stable.
Or, "on connaît très précisément le rythme de précipitation de l'uranium", souligne Maxime Aubert. "Cela donne un âge minimum quand la couche est au-dessus de la peinture, et un âge maximum quand elles sont formées en dessous".
Dans le cas présent, les mains se sont révélées vieilles d'au moins 67.800 ans, soit 15.000 ans de plus que la précédente marque de référence.Les chercheurs ont également pu établir par là-même occasion que les grottes de Muna avaient été utilisées pour des oeuvres pariétales à plusieurs périodes et pendant longtemps, "certaines peintures étant recouvertes par d'autres peintures réalisées 35.000 ans après".

Vers l'Australie

Cette découverte offre également matière à réflexion quant aux premières migrations humaines vers Australie. Jusqu'à présent, deux routes sont en balance pour expliquer le passage d'Homo Sapiens de l'Asie à l'Australie.
Par la route du Nord, "les gens arrivant d'Asie marchaient jusqu'à Bornéo et rejoignaient ensuite en bateau l'Indonésie avant d'aller d'île en île jusqu'en Papouasie.
Ils pouvaient ensuite rejoindre l'Australie à pied, puisqu'à cette époque-là les niveaux marins étaient plus bas et la Papouasie et l'Australie ne formaient qu'un seul continent, Sahul", relate Maxime Aubert.
La route du Sud, elle, fait passer les migrations depuis l'Asie par Sumatra, Java, puis Bali. Avant de mettre le cap sur le Timor et l'Australie par bateau. "Avec ces peintures, on a la première preuve que l'homme moderne était là sur ces îles indonésiennes, à ce moment-là. Ca renforce l'idée que les gens sont arrivés en Australie par la Papouasie, il y a peut-être à peu près 65 000 ans", avance le chercheur, sans pour autant exclure que d'autres populations aient pu arriver dans le même temps par l'autre route.

Brésil : « Nous avons eu chaud »... Le moteur de leur avion prend feu juste avant le décollage

FRAYEUR • Un avion a dû interrompre en urgence son décollage à l'aéroport international de Florianópolis (Brésil) dimanche, car l'un de ses moteurs a soudainement pris feu un incident est survenu dimanche à l'aéroport international de Florianópolis, dans le sud du Brésil. Comme le rapporte France 3 Occitanie, un Airbus A320 de la compagnie Latam Airlines a dû interrompre son décollage en urgence car l'un de ses moteurs a pris feu. Plusieurs vidéos ont été diffusées sur les réseaux sociaux.
On peut notamment voir qu'une épaisse fumée noire s'échappe d'une aile de l'avion alors que celui-ci s'apprête à décoller. Une autre vidéo, capturée par le président de l'Ordre des avocats du Brésil qui était à bord, montre quant à elle des flammes. « Nous avons eu chaud aujourd'hui. Le moteur a pris feu au moment du décollage, mais Dieu nous a protégés : tout le monde va bien », écrit-il.

Aucun blessé

Le média local La Voz précise que l'Airbus A320 devait relier Florianópolis à Brasilia. Selon la direction de l'aéroport, le vol a été immédiatement suspendu.
La procédure d'urgence a été activée et les pompiers aéroportuaires sont rapidement intervenus pour sécuriser la zone pendant que l'appareil regagnait son aire de stationnement. Aucun blessé n'a été constaté parmi les passagers et les membres d'équipage. Pour l'heure, les causes de l'incendie du moteur n'ont pas encore été communiquées. « La sécurité est une valeur primordiale dans toutes les décisions de Latam, et la compagnie aérienne respecte rigoureusement toutes les règles et réglementations applicables », a déclaré l'entreprise dans un communiqué.

La moitié des plages mondiales pourrait disparaître d'ici 2100, voici pourquoi



Quand marcher au bord de l'eau ne rime plus avec sable doux.

Baisse de la biodiversité, menace sur l'économie touristique et la pêche, risque d'engloutissment des villes côtières : ce sont quelques unes des conséquences de l'érosion qui menace la moitié des plages mondiales, sous les coups de boutoir conjugués du dérèglement climatique et de l'expansion des agglomérations côtières, alerte le site d'information scientifique ScienceDaily.

Équilibre écologique

"Près de la moitié des plages auront disparu d'ici la fin du siècle, a déclaré Omar Defeo, professeur à l'Université de la République d'Uruguay (UdelaR), lors des séances d'ouverture du symposium du de la Fondation de recherche de l'État de São Paulo (FAPESP). L'Uruguay, le Brésil et l'Argentine partagent ces ressources. Il est donc impératif de collaborer avec les scientifiques brésiliens pour gérer et préserver les écosystèmes côtiers."

Le système côtier est composé de trois éléments.

La dune (ou post-plage) se situe au-dessus de la limite de marée haute, avec ses monticules de sable amenés par le vent. En dessous, la plage à proprement parler, immergée ou émergée en fonction du cycle des marées.

Et au large, l'estran, toujours immergé, qui s'étend de la limite de la marée basse jusqu'au commencement des vagues.

"Le vent transporte le sable de la zone sèche vers [la partie submergée], explique Omar Defeo. Et [les vagues] ramènent les sédiments sur la plage.

Ce mouvement bidirectionnel génère un échange constant où une zone alimente l'autre. Lors d'une tempête, la dune fait office de rempart. Ainsi, lorsque l'urbanisation détruit la dune, il peut en résulter la destruction des habitations en bord de mer."

Menace globale

Dégrader un des trois composants dégrade de tout l'écosystème de plage. L'une des plus grosses menaces pour la biodiversité est la hausse du nombre de touristes sur les plages, suivie par l'urbanisation de la côté et le nettoyage mécanique des plages.

En revanche, la hausse de la population des villes côtières favorise certaines espèces "opportunistes", friandes de déchets organiques humains.

"L'étude a surtout montré que l'impact humain ne [touche pas que] l'endroit où il se produit [sur le sable sec], explique Omar Defeo.

Des facteurs de stress tels que la construction et le grand nombre de visiteurs sur la partie supérieure de la plage affectent négativement la biodiversité dans les zones inférieures et submergées."

Au niveau mondial, le chercheur et son équipe ont étudié 315 plages, dont 20% se sont avérées soumises à une érosion "intense, extrême ou sévère" au vu de la montée des eaux, du changement des vents et de la modification des vagues. L'impact des activités humaines sur cette dégradation s'avère centrale, notamment sur les plages possédant une forte pente qui pousse les vagues à se casser abruptement, et les plages "intermédiaires" où elles se brisent moyennement fort.

Face à des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes, notre résilience "a ses limites" alertent les experts



CES DERNIÈRES années, malgré une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes, la mortalité globale liée aux catastrophes naturelles a reculé. Une bonne nouvelle, qui ne doit pas masquer les limites de la résilience de nos sociétés face au changement climatique.

a mortalité globale des catastrophes naturelles a reculé ces dernières décennies, notamment pour les tempêtes. Mais pour les canicules spécifiquement, elle a fortement augmenté.

Plus de 2,3 millions de personnes sont mortes lors de catastrophes climatiques (inondations, tempêtes, vagues de chaleur...) entre 1970 et 2025, selon une analyse par l'AFP de la base de données EM-DAT du Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres (CRED), basé en Belgique.

En tout, ces catastrophes auront causé 305 156 morts entre 2015 et 2025, un bilan en baisse par rapport aux 354 428 victimes de la décennie précédente, selon cette analyse.

"Ce n'est pas que les événements ne sont pas devenus plus dangereux. C'est que nous sommes devenus bien plus forts dans notre capacité à y faire face", explique Marina Romanello, directrice exécutive de Lancet Countdown, un programme de surveillance sur le climat et la santé.

Une tueuse silencieuse

La chaleur est considérée comme une "tueuse silencieuse", en partie parce qu'il faut des mois ou des années pour calculer le nombre de morts. Les personnes âgées ou déjà malades sont les plus exposées.

L'année dernière, la moitié de la planète a connu plus de jours que la moyenne avec une température ressentie de 32 °C ou plus, selon l'observatoire européen Copernicus, avec des effets établis sur la mortalité.

Il est "très clair" que la chaleur extrême est devenue plus mortelle, juge Theodore Keeping, chercheur à l'Imperial College London.

Études sérieuses et modèles scientifiques sont aujourd'hui capables d'attribuer un nombre additionnel de morts à des augmentations spécifiques de température causées par le changement climatique, pointe-t-il. Environ 61 800 personnes sont mortes des épisodes de canicule à travers le monde en 2022, un bilan qui est retombé à environ 48 000 en 2023 avant de remonter à 66 825 en 2024, selon la base de données EM-DAT.

Mais les chiffres sont bien plus élevés que les années précédentes car les données sur la mortalité liée à la chaleur, en particulier en Europe, sont devenues plus accessibles après la pandémie de Covid-19, explique à l'AFP Damien Delforge, chercheur au CRED.

Ces décès-là sont en outre sous-estimés. Selon les estimations de Lancet Countdown, la mortalité mondiale liée à la chaleur au sens plus large que les seules canicules a atteint 546 000 morts en moyenne par an entre 2012 et 2021, en hausse de 63% par rapport à 1990-1999.

Des pays mieux préparés

Les inondations et les cyclones peuvent pour leur part occasionner de nombreuses victimes mais les pays sont en moyenne mieux préparés, grâce à des systèmes d'alerte plus nombreux et avancés, des barrières anti-tempêtes et l'amélioration des normes de construction des bâtiments. Les inondations ont tué 55 423 personnes entre 2015 et 2025, en recul par rapport aux 66 043 décès enregistrés sur la décennie précédente, selon EM-DAT. Le bilan des tempêtes a atteint 36 652 décès en 2015-2025 contre 184 237 durant la période de dix ans qui a précédé.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

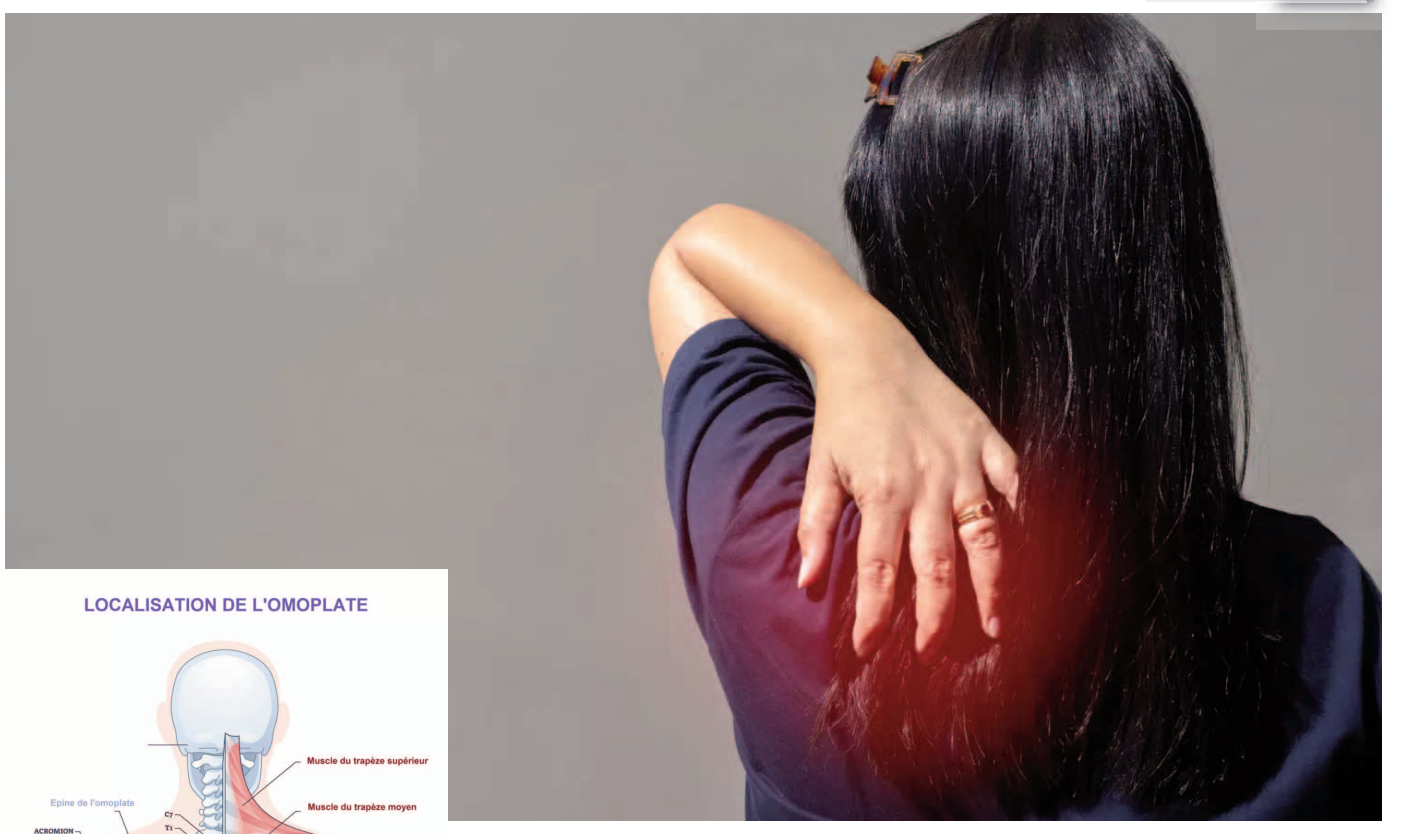
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Douleur à l'omoplate : significations, causes et traitements

Une douleur ressentie au niveau de l'omoplate est souvent d'origine musculaire ou squelettique. Fracture, traumatisme, nerf coincé, luxation, tendinite, déchirure... Tour des significations d'une douleur à droite ou à gauche.



L'omoplate est un os plat triangulaire, localisé au niveau de l'épaule, en haut du dos. On en a deux. L'omoplate droite ou gauche peut être douloureuse. Un point douloureux est souvent le signe d'une mauvaise posture, d'un nerf coincé, d'une luxation, d'une déchirure... Comment reconnaître une douleur à l'omoplate et comment la soulager ? Quand s'inquiéter et quand consulter ?

Définition : où est l'omoplate ?

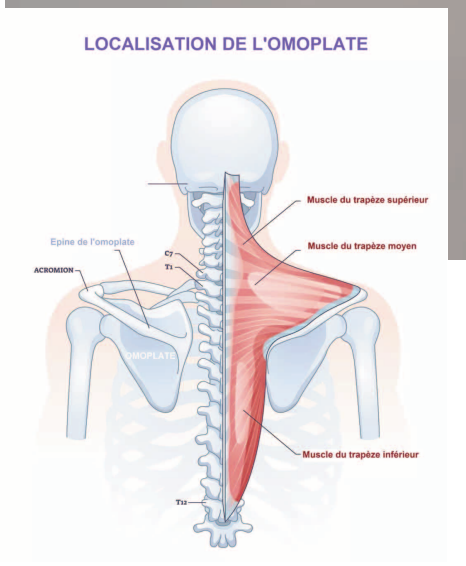
L'omoplate, ou scapula, est un os plat, de forme triangulaire, situé sur la face postérieure de l'épaule. Il sert de point d'insertion à de nombreux muscles et ligaments du bras, du cou et du thorax. De ce fait, les causes de douleur peuvent être d'origines diverses.

Comment reconnaître une douleur à l'omoplate ? A droite ou à gauche ?

Une douleur à l'omoplate survient en haut du dos, au niveau de l'épaule (au niveau des cervicales). Elle se manifeste par une sorte de point douloureux, qui s'intensifie quand on appuie dessus. La douleur peut irradier au niveau dans l'épaule ou le bras du côté de l'omoplate douloureuse.
La douleur peut se situer au niveau de l'omoplate gauche ou droite et (plus rarement) les deux côtés.

Quelles sont les significations possibles d'une douleur à l'omoplate ?

► Une mauvaise posture prolongée peut entraîner une contracture au niveau du muscle angulaire de l'omoplate (on parle de syndrome de l'angulaire de l'omoplate). Celle-ci provoque une douleur dorsale haute et au niveau des cervicales, pouvant irradier dans l'épaule ou le bras.



► Un effort physique également.
► Une déchirure du muscle rhomboïde, situé entre le rachis et l'omoplate
► Une luxation de l'épaule
► Un traumatisme, notamment chez le jeune sportif. Dans ce cas, les ligaments situés autour de l'épaule se détachent de l'omoplate. Même si elle reste très rare - l'os étant protégé par les muscles qui le recouvrent - une fracture de l'omoplate (au niveau de la glène ou de l'acromion par exemple) est possible suite à un choc violent.
► Une tendinite affectant l'un des tendons de l'aire scapulaire (cervicales, omoplate et clavicule) peut provoquer de vives douleurs au niveau de l'omoplate.
► La présence d'arthrose ou d'arthrite sur l'articulation de l'épaule. Dans le cas d'une arthrite, l'inflammation de l'articulation de l'épaule peut irradier vers l'omoplate et provoquer des douleurs chroniques et intenses.
► Une fibromyalgie : dans ce cas, les omoplates et la zone située entre les épaules sont sensibles à la pression et d'autres troubles s'ajoutent à cette douleur (fatigue intense, troubles du sommeil).
► Dans de rares cas, les douleurs de l'omoplate peuvent être liées à des "pathologies osseuses de voisinage", notamment des tumeurs primitives ou métastases, une maladie de Paget ou une ostéïte inflammatoire.

Traitement : comment soulager une douleur à l'omoplate ?

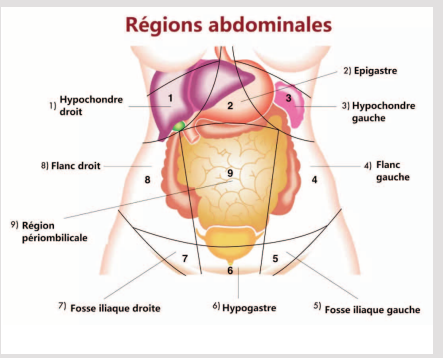
► En cas de fracture, une courte immobilisation suivie d'une rééducation sont de mise. Dans les cas les plus graves, une intervention chirurgicale est parfois nécessaire.
► Si la déchirure du muscle rhomboïde est confirmée par échographie, une immobilisation de 2 à 3 semaines s'impose.

► En cas d'arthrite au niveau de l'épaule, un traitement anti-inflammatoire est généralement prescrit, de même qu'en cas de tendinite, qui nécessitera également le repos complet du muscle impliqué.

Quand consulter quand on a mal à l'omoplate ?

"Si la douleur survient brutalement, sans cause apparente (chute ou choc violent), il est préférable de consulter rapidement un médecin pour en identifier l'origine, conseille le Docteur Handschuh, généraliste.
Certains troubles cardiaques (angine de poitrine ou infarctus du myocarde) provoquent des douleurs qui peuvent irradier dans le bras, jusqu'à l'épaule et l'omoplate, mais s'il s'agit dans ce cas d'une urgence médicale, d'autres symptômes plus caractéristiques seront alors observés"

Douleur sous les côtes : gauche, droite, causes, que faire ?



UNE DOULEUR ressentie sous les côtes (à gauche ou à droite) quand on respire ou quand on mange ne doit pas être prise à la légère. Expertise du Pr Jean-Marie Péron, chef de service d'hépato-gastroentérologie de l'hôpital de Purpan.
Des douleurs ressenties sous les côtes, plus exactement dans la région sous-costale appelée "hypocondre" après manger, en respirant... doivent amener à consulter un médecin.
Elles peuvent signaler une maladie du foie, du pancréas, des reins ou une atteinte des voies biliaires.

Définition : qu'appelle-t-on une douleur sous les côtes ?

Les douleurs sous-costales droites apparaissent au niveau de l'hypocondre droit, la partie supérieure de l'abdomen. Les douleurs sous-costales gauches désignent les douleurs ressenties sur la partie supérieure de l'abdomen également mais du côté gauche (hypocondre gauche).

Quelles sont les causes d'une douleur sous les côtes ?

► Du gaz dans les intestins. "L'une des principales causes de douleur dans cette région de l'abdomen est la présence de bulles de gaz dans le gros intestin. Cela provoque de l'inconfort digestif, des crises de colites.
► Des calculs biliaires. Des douleurs ressenties sous les côtes droites peuvent également être le signe d'une atteinte des voies biliaires appelée lithiase biliaire. Elle survient lorsque des calculs, qui se forment dans la vésicule biliaire, mettent en tension les voies biliaires.
"Dans l'immense majorité des cas, la lithiase biliaire n'entraîne aucun symptôme et ne nécessite pas de traitement particulier", souligne le Pr Jean-Marie Péron. Mais parfois le calcul migre dans les voies biliaires, ce qui entraîne une douleur qu'on appelle la colique hépatique. Les personnes qui sont victimes d'une colique hépatique se plaignent de douleurs intenses durant plusieurs minutes, voire plusieurs heures, qui peuvent irradier dans le dos et l'épaule droite. Des douleurs si violentes que la respiration est difficile et limitée. Une autre complication des calculs vésiculaires est la cholécystite aiguë. Il s'agit d'une infection de la vésicule biliaire qui associe des douleurs de l'hypochondre droit et de la fièvre modérée. Ce tableau clinique peut encore s'aggraver si le calcul sort du canal cystique et rejoint la voie biliaire principale. Les patients atteints de cette complication, nommée angiocholite, souffrent de douleurs intenses associée à une fièvre importante, des frissons et un ictère (jaunisse). "Ce trouble est rare, mais c'est une urgence vitale.

Calcul à la vésicule biliaire : photo, cause, que faire ?

Un calcul à la vésicule biliaire peut provoquer une vive douleur accompagnée de nausées, surtout en cas de crise. Si la douleur est vraiment très intense, qu'elle se répète, il faut consulter, prévient le Pr Robert Benamouzig, spécialiste en gastro-entérologie.
► Une maladie du foie. Les douleurs chroniques de l'hypochondre droit peuvent être le signe d'une maladie du foie. Les patients se plaignent alors d'une pesanteur au niveau de l'abdomen à droite sous les côtes. En cause : une augmentation du volume du foie (hépatomégalie). C'est notamment le cas du foie cardiaque, une trouble hépatique observé chez les patients atteints d'insuffisance cardiaque." Chez ces derniers, on observe une accumulation de sang dans le foie car les veines n'arrivent pas à le faire remonter jusqu'au cœur ", explique le spécialiste. Les douleurs sous costales droites peuvent aussi signaler une tumeur du foie bénigne ou maligne (cancer). En cas de tumeur maligne, il peut s'agir d'un cancer primitif ou de métastases.
► Une inflammation. Les douleurs sous-costales gauches peuvent être un signe révélateur de plusieurs affections telles que la colite (inflammation du côlon), la pancréatite (inflammation du pancréas), l'hydronéphrose et la tuberculose.
► D'autres causes. Elles peuvent aussi résulter d'une forte pression au niveau du rein et des voies urinaires due à un calcul (colique néphrétique), de la présence de kystes ou d'un cancer du rein.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT

DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST

Cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida.

N° Identification fiscale : 000016001405697

A.A. D. L

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE

AADL 03

AVIS D'ANNULATION DU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT (MAITRISE D'ŒUVRE)

PROJET : ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RÉALISATION DE 300 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS A BERROUGHIA, COMMUNE BERROUGHIA, WILAYA DE MEDEA

« Tranche 300 000 Logements, Zone 02 »

N°237/DRAO/AADL/2025 DU 31/12/2025

En application des dispositions de l'article N° 49 de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du Logement « A.A.D.L », Direction Régionale d'Alger Ouest, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture restreint (maîtrise d'œuvre) **N°237/DRAO/AADL/2025**, publié dans les quotidiens nationaux **EL FADJER en date du 31/12/2025** et **Le Jeune Indépendant** en date du **31/12/2025**, EST ANNULE.

Le Jeune Indépendant **du 27/01/2026 / ANEP 2616002371**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT

DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST

Cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida.

N° Identification fiscale : 000016001405697

A.A. D. L

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE

AADL 03

AVIS D'ANNULATION DU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT (MAITRISE D'ŒUVRE)

PROJET : ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RÉALISATION DE 1100 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS A OUED ERRHANE, COMMUNE KHEMIS MILIANA, WILAYA DE AIN DEFLA

« Tranche 300 000 Logements, Zone 02 »

N°252/DRAO/AADL/2025 DU 06/01/2026

En application des dispositions de l'article N° 49 de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du Logement « A.A.D.L », Direction Régionale d'Alger Ouest, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture restreint (maîtrise d'œuvre) **N°252/DRAO/AADL/2025**, publié dans les quotidiens nationaux **الخبر en date du 06/01/2026** et le **jeune indépendant** en date du **06/01/2026**, EST ANNULE.

Le Jeune Indépendant **du 27/01/2026 / ANEP 2616002391**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT

DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST

Cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida.

N° Identification fiscale : 000016001405697

A.A. D. L

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE

AADL 03

AVIS D'ANNULATION DU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT (MAITRISE D'ŒUVRE)

PROJET : ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RÉALISATION DE 800 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS A AFFROUN, COMMUNE D'EL AFFROUN, WILAYA DE BLIDA

« Tranche 300 000 Logements, Zone 01 »

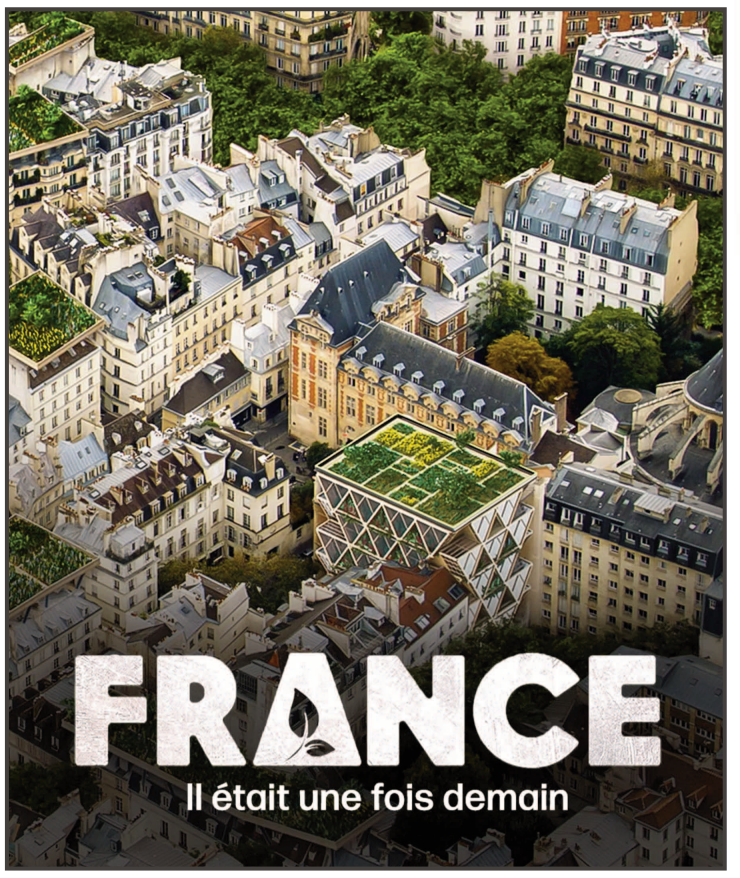
N°258/DRAO/AADL/2025 DU 04/01/2026

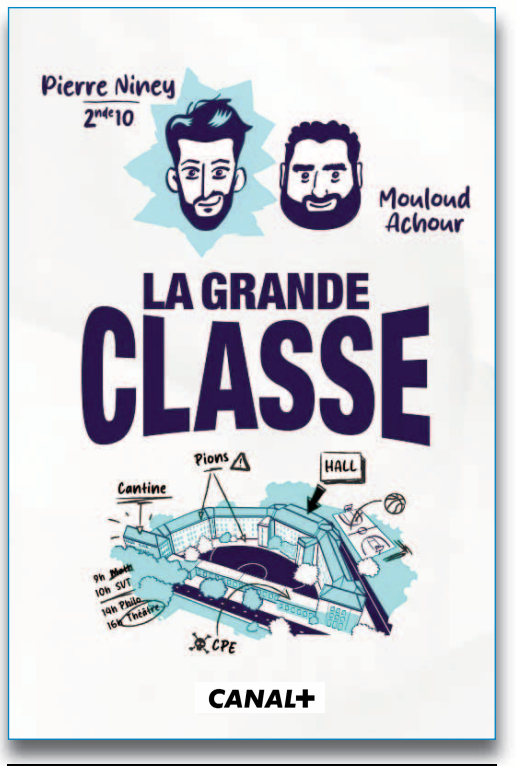
En application des dispositions de l'article N° 49 de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du Logement « A.A.D.L », Direction Régionale d'Alger Ouest, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture restreint (maîtrise d'œuvre) **N°258/DRAO/AADL/2025**, publié dans les quotidiens nationaux **Le Jeune indépendant en date du 04/01/2026** et **EL FADJER** en date du **04/01/2026**, EST ANNULE.

Le Jeune Indépendant **du 27/01/2026 / ANEP 2616002404**









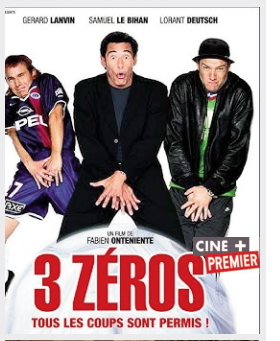


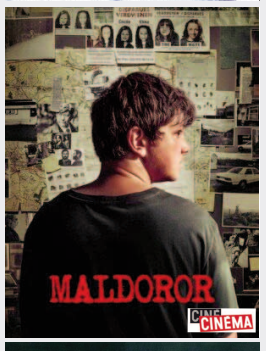




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Divertissement - France 2026 — TF1
Une famille en or

21h00 Environnement - France 2026 — France 2
France, il était une fois demain

21h00 Téléréalité - 2026 — M6
Cauchemar en cuisine

21h00 Divertissement France - 2026 — CANAL+
La Grande Classe

20h50 Téléréalité — W9
France - 2026
L'île de la tentation

20h55 Film d'action — CINE + FRISSON
Etats-Unis - Taïwan 2024
Week-end à Taipei

21h05 Film de science-fiction — 6ter
Etats-Unis - 2006
Superman Returns

21h00 Comédie - France 2025 — CINE + PREMIER
3 zéros

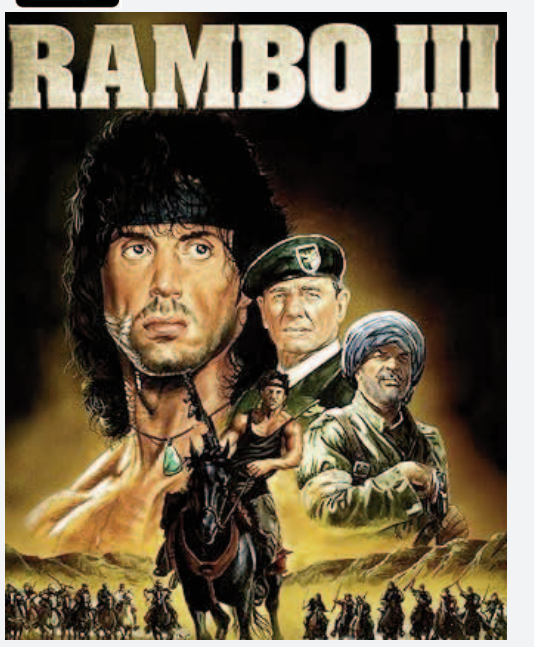
21h00 Sport France - 2025 — CANAL+ SPORT
Let Me Run

21h00 Film policier - France 2024 — CINE CINEMA
Le Dossier Maldoror

20h50 Drame — CANAL+ family
Etats-Unis - 2019
Les filles du docteur March

21h25 Divertissement — TMC
France - 2026
Les Q d'or 2026, la suite

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Canada - 1988)

Rambo III

Après les cicatrices indélébiles du Viêt Nam, John Rambo (Sylvester Stallone), l'ancien soldat traqué par ses démons, a trouvé un refuge précaire parmi les moines bouddhistes de Thaïlande. Les temples paisibles et les rituels méditatifs sont devenus son ultime rempart contre un passé hanté par le sang et les cris des champs de bataille. Mais le destin, implacable, frappe à nouveau à sa porte sous les traits du colonel Samuel Trautman (Richard Crenna), son mentor et figure paternelle, dont la voix grave résonne comme un écho lointain de devoir inachevé.

22h30

Film de science-fiction
(Etats-Unis - Grande-Bretagne - 2020)

Bloodshot

Ray Garrison (Vin Diesel), soldat d'élite au sein d'un commando d'opérations spéciales, mène une mission périlleuse à Mombasa, au Kenya, où chaque décision peut coûter une vie. Après un succès retentissant, lui et son unité se retrouvent sur la côte amalfitaine, en Italie, pour une trêve bien méritée. Mais cette parenthèse de paix tourne au cauchemar lorsque Ray et son épouse, Gina (Talulah Riley), sont brutalement enlevés par un mercenaire impitoyable, agissant sous les ordres du mystérieux professeur Emil Harting (Guy Pearce).

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 05:58	Fadjr 06:02	Fadjr 06:16	Fadjr 06:04	Fadjr 06:23	Fadjr 06:28	Fadjr 06:31
Dohr 12:42	Dohr 12:46	Dohr 13:01	Dohr 12:51	Dohr 13:07	Dohr 13:12	Dohr 13:15
Açr 15:28	Açr 15:34	Açr 15:48	Açr 15:47	Açr 15:55	Açr 16:00	Açr 16:04
Maghrib 17:49	Maghrib 17:54	Maghrib 18:09	Maghrib 18:08	Maghrib 18:16	Maghrib 18:21	Maghrib 18:25
Icha 19:16	Icha 19:21	Icha 19:35	Icha 19:30	Icha 19:42	Icha 19:47	Icha 19:50

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8402 — MARDI 27 JANVIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	14°
Oran	19°	11°
Constantine	19°	7°
Ouargla	24°	12°

TRANSPORTS URBAINS

ALGER MET LE PAQUET

Le ministre-wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, a présidé une réunion du Conseil exécutif de la wilaya pour examiner les plans stratégiques de développement de la capitale, avec le plan Jaune destiné à désengorger la ville et le plan Bleu pour reconnecter Alger à la mer et embellir sa baie. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la wilaya.



Reconnecter Alger à la mer.

D'après la même source, la réunion, qui s'est tenue dimanche soir, a débuté par la présentation d'un exposé détaillé sur l'état d'avancement des projets inscrits dans le cadre du Plan Jaune, lesquels constituent des projets structurants dont le lancement est prévu au titre de l'année en cours. Ces projets tendent principalement, convient-il de le rappeler, à réduire la congestion routière (saturation du réseau routier), dans la capitale, en particulier au niveau des communes de Bordj El Kiffan et Bordj El Bahri. Le Plan comprend, d'ailleurs, des projets stratégiques destinés à moderniser le système de mobilité, à travers la création de pôles multimodaux, l'extension du réseau ferroviaire et des lignes de métro et de tramway, ainsi que le développement des modes de transport par câble et du monorail, en réponse à la croissance démographique soutenue.

À ce titre, il a été fait état lors de la réunion de deux projets relatifs à la réalisation de la route côtière touristique reliant Oued El Harrach à Tamenfoust (est) via Bordj El Kiffan, sur un linéaire de 14 kilomètres, dont «9 kilomètres ont déjà été achevés». Il s'agit également, au menu, de la réalisation d'une nouvelle voie de contournement reliant El Marsa à Aïn Taya sur une distance de 4,7 kilomètres.

Selon le communiqué, l'exposé a aussi porté sur des projets de réalisation de «trois nouvelles gares ferroviaires», pour faciliter les déplacements des citoyens vers le centre-ville. Les travaux ont été lancés pour une nouvelle gare dans la commune de Rahmania (au sud-ouest de la capitale), située sur la ligne ferroviaire reliant la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah à Zéralda. Le lancement des travaux de deux autres gares est aussi programmé au niveau de Kourifa (commune d'El Harrach) et d'El Hamiz (commune de Dar El Beïda).

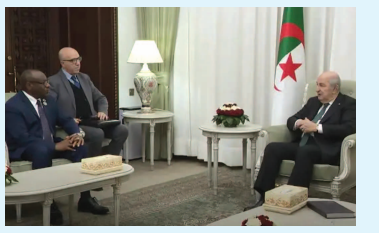
Le même texte a, par ailleurs, rappelé les projets d'extension de lignes ferroviaires électrifiées, le prolongement des lignes de métro et de tramway, en plus du développement des lignes de transport par câble (téléphérique). Dans ce cadre, le wali a donné des instructions pour «accélérer l'achèvement des procédures administratives et le lancement des appels d'offres pour le choix des entreprises de réalisation, tout en organisant des sorties de terrain périodiques afin de constater l'état d'avancement des travaux et lever les contraintes rencontrées», lit-on dans le communiqué.

Parallèlement, la réunion a été dédiée à l'examen de la situation des projets inscrits dans le cadre du Plan Bleu, qui englobe un ensemble de projets s'étendant du port d'El Djamila (anciennement La Madrague), dans la commune d'Aïn Benian, jusqu'à Tamentfoust, dans la commune d'El Marsa. Ce plan repose officiellement sur la récupération de surfaces maritimes en vue de leur exploitation pour la réalisation de routes côtières et touristiques, de même que l'aménagement d'espaces de loisirs. À cet effet, «de nombreux projets sont actuellement en cours de concrétisation, parallèlement à l'élaboration d'études techniques en prévision du lancement de nouveaux projets», apprend-on du communiqué.

Tel qu'indiqué par la même source, le Conseil exécutif de la Wilaya a, cette fois, également examiné l'état d'avancement physique et financier des projets de développement pris en charge par les communes de la capitale. Ces projets concernent surtout la réalisation et l'aménagement des voiries, des réseaux d'assainissement, des équipements publics, en sus des établissements éducatifs et pédagogiques.

Il a été relevé que si ces projets enregistrent un avancement jugé satisfaisant dans plusieurs communes, mais d'autres accusent un retard. À ce propos, le ministre a instruit les walis délégués à l'effet d'organiser des réunions périodiques et des sorties de terrain régulières pour «assurer un suivi rigoureux de ces projets, tout en veillant au lancement des travaux et à la réception des projets dans les délais impartis, au cours de la même année», a fait savoir le communiqué, ajoutant que le même responsable a également insisté sur «la nécessité de régler les situations financières en suspens des entreprises de réalisation».

Khalil Aouir



RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION

Tebboune a reçu le Secrétaire général adjoint de l'ONU

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier Claver Gatete, Secrétaire général adjoint des Nations unies et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Ont assisté à la rencontre Boualem Boualem, directeur de cabinet de la présidence de la République, Abdelkrim Bouzred, ministre des Finances, et Amar Abba, conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques.

S. N.

ENCADREMENT DES IMPORTATIONS

Ghrieb met l'accent sur la simplification et la coordination

LE PREMIER ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du Conseil supérieur de réglementation des importations, consacrée à l'examen du bilan des importations de biens et services pour l'année 2025 ainsi qu'aux prévisions pour 2026, a indiqué un communiqué du Premier ministère. Cette rencontre a permis de passer en revue les mesures visant à renforcer le système d'encadrement des importations, en veillant à mieux prendre en compte les besoins des opérateurs économiques et à répondre aux exigences réelles de l'économie nationale. Le Conseil a mis en exergue la simplification et la numérisation des procédures d'importation, tout en renforçant la coordination sectorielle afin d'assurer un suivi efficace des opérations.

L'objectif affiché reste clair : soutenir la production nationale et favoriser le développement de l'investissement dans le pays.

M. B.

CONTREFAÇON DE MONNAIE À ORAN

Deux individus pris en flagrant délit

DEUX individus ont été pris hier, en flagrant délit de contrefaçon de monnaie dans la wilaya d'Oran, suite à une opération menée par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ). L'intervention a permis la saisie d'une importante quantité de billets falsifiés, comprenant des devises nationales et étrangères, ainsi que du matériel utilisé pour leur fabrication, confirmant l'efficacité des forces de l'ordre dans la lutte contre la contrefaçon et la protection de l'économie locale.

Les investigations ont été menées suite à des informations recueillies sur le terrain par les éléments de la BMPJ, qui avaient repéré une activité suspecte dans un logement utilisé par deux individus de nationalité africaine pour falsifier des billets et les mettre en circulation sur le marché.

Grâce à un suivi minutieux et à l'accomplissement de toutes les procédures légales avec le procureur de la République auprès du tribunal d'Oran, ainsi qu'à la mise en place d'un dispositif coordonné, les forces de l'ordre ont pu interpeller les suspects et sécuriser l'ensemble des preuves matérielles liées à leur activité illégale. Lors de l'opération, les policiers ont saisi neuf téléphones portables, onze cartes SIM, trois clés USB ainsi que plusieurs équipements utilisés pour la falsification, dont une imprimante et trois ordinateurs avec leurs accessoires. Des documents administratifs et des copies de devises nationales et étrangères ont également été retrouvés sur place, confirmant l'ampleur et la sophistication de leur réseau.

Brahim Mazi